

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 226910, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 324240 CCP 12 2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMÉRO: 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt



### APRÈS UNE LONGUE SESSION De Florida au petit livre rouge

Le Conseil national a terminé sa session de décembre par deux importants débats, consacrés au réseau de radar initial Florida et au fameux opuscule rouge « Défense civile ».

Dans l'un comme dans l'autre cas, il y eut velléité de procès. Pour condamner le conseiller national Hubacher et pour acquitter les auteurs du livre rouge. Ni la première ni la seconde de ces tentatives ne réussirent.

#### Florida reste une aventure !

Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du DMF, a longuement répondu à l'interpellation du socialiste bâlois A. Gerwig. Selon cette réponse, le système Florida va pouvoir fonctionner. Le retard sera d'environ deux ans, les crédits ne seront probablement pas dépassés. Donc, les craintes émises par H. Hubacher, lors de son intervention de juin 1969 n'étaient pas justifiées. Tant mieux s'il en est ainsi.

Pourtant, même si Florida ne devient pas une nouvelle affaire Mirage, la mise en place de ce système n'en reste pas moins une aventure, avec ses risques spécifiques. Car l'acquisition de ces appareils électroniques, hautement compliqués, s'est faite sur la base d'un cahier des charges fixant des normes et des objectifs théoriques. La mise au point se fait en Suisse et après la livraison. Et c'est alors que surgissent sans cesse de nouveaux problèmes. Arrivera-t-on toujours à des solutions adéquates ? Peut-être, mais il n'en reste pas moins que nous sommes engagés dans une bien redoutable aventure. Le groupe socialiste savait ce qu'il faisait

en 1965, lorsqu'il s'était unanimement opposé au projet Florida !

#### Un mutisme déplacé !

Mais, ce premier aspect de l'affaire passa rapidement à l'arrière-plan, le cas du conseiller national Hubacher prenant la place centrale. Des voix bien-pensantes et bourgeoises s'élevèrent pour jeter l'anathème. Il se peut que la méthode directe employée par notre collègue de groupe pour faire ses révélations sur les défauts du système Florida ne correspondait pas à l'orthodoxie de la procédure parlementaire. Faut-il s'en plaindre ?

Si le Conseil fédéral n'avait pas fait preuve d'une si grande avarice dans les renseignements qu'il consigna dans le rapport de gestion, Hubacher n'aurait pas eu besoin d'intervenir. Les quatre lignes et demie consacrées en tout pour tout à ce sujet pouvaient, à juste titre, éveiller la méfiance d'un parlementaire, surtout que celui-ci était, par hasard, en possession d'un document beaucoup plus éloquent.

En dernière analyse le coup de semonce donné par H. Hubacher fut salutaire: il obligea enfin le Conseil fédéral à jouer cartes sur table, en faisant part au Parlement des difficultés réelles. Un plus long silence aurait pu entraîner des conséquences bien plus graves.

#### Le malaise subsiste !

En gestation depuis 1959, le petit livre rouge « Défense civile » a mis près de dix ans pour naître. C'est bien long... même pour un tel monument.

La longue discussion qu'il a provoquée n'a pas permis de dissiper le malaise. M. von Moos n'a pas voulu désavouer ses services et le Conseil fédéral ne pouvait pas désavouer M. von Moos !

Cette attitude martiallement collé-

giale rassura tous les superpatriotes et les ultra-militaristes des Chambres. On rectifia la position, on brandit des mentons vengeurs et on en rajouta. Honte à tous ces vilains qui osèrent protester, manifester dans l'indécence!

Mais le malaise subsiste ! Le débat n'a rien résolu. Les énormités du petit livre rouge n'auraient jamais pu être diffusées si elles n'étaient pas le reflet d'une certaine mentalité. Cet état d'esprit est largement répandu dans les sphères dirigeantes de l'armée. Soldats, mes frères, souvenez-vous des « situations » que l'on nous expose avant les manœuvres: « Une bombe atomique a explosé à Lenzbourg et la population de Bienne manifeste pour la conclusion immédiate de la paix », ou encore: « Des divisions blindées ennemies ont pénétré en Ajoie et la grève générale est sur le point d'éclater à Genève ». L'envahisseur ne suffit plus, il faut simultanément un « ennemi » intérieur !

#### Unir ou diviser ?

On nous parle abondamment de défense totale. On a la prétention de mobiliser une bonne partie de la population pour la défense civile. Comment veut-on réaliser ces objectifs si l'on continue de diviser les citoyens par une classification sommaire et arbitraire en bons et mauvais Suisses ? ! Le fédéralisme n'est pas seulement dans la pluralité des cantons, mais aussi dans la divergence des opinions, même si celles-ci ont trait à la conception de notre défense.

La véritable intelligence ne consiste pas forcément à penser comme un officier supérieur. Par conséquent, nous revendiquons toujours le droit de prétendre que « Défense civile » est une publication aberrante, honteuse et néfaste. Le Conseil fédéral est libre d'en penser ce qu'il veut, notre jugement vaut le sien !

JEAN RIESEN, conseiller national.



#### Frei gagne à Ebnat-Kappel

Dimanche après midi, Peter Frei, de Davos (notre photo), a remporté le slalom géant d'Ebnat-Kappel devant Bernard Russi (Andermatt).

### Elections au Japon: Victoire de Sato

Le Parti libéral démocrate japonais se succédera à lui-même au pouvoir: les ordinateurs donnent au parti de M. Eisaku Sato, premier ministre, 288 sièges sur 486 à la Chambre basse nippone, alors qu'il en avait 272 précédemment.

La victoire de M. Sato ne faisait point de doute pour la plupart des observateurs au cours de la campagne électorale. Toute la question était, pour les augures, de savoir l'ampleur de la majorité qu'obtiendrait le Parti libéral démocrate.

Quelques résultats restent à connaître, mais de l'avis des observateurs,

l'on peut d'ores et déjà parler d'un fléchissement de l'appui rallié par les socialistes, qui constituent le principal parti d'opposition.

Les socialistes disposaient de 134 sièges au sein du Parlement sortant. Ils en perdent une quarantaine. Mais le Parti social-démocrate (centre-gauche) couche, lui, sur ses positions en maintenant ses 31 sièges. On note la spectaculaire avance des communistes qui enlèvent 14 sièges alors qu'ils n'en avaient que 4. La secte Nichiren-Komeito obtient 47 sièges au lieu de 25 et les indépendants s'en assurent 16 au lieu de 3.

#### Escale forcée à Cuba pour deux Appenzellois



Ce couple suisse se trouvait dans le Boeing 727 de la compagnie aérienne américaine United Airlines qui a été détourné en vol sur Cuba, vendredi soir. Notre photo montre les deux Appenzellois, M. et M<sup>me</sup> Inauen, après leur retour de La Havane à l'aéroport de Miami.

## AUJOURD'HUI...

**LUNDI 29 DÉCEMBRE:** Dans « Aujourd'hui la Grèce... », dossier publié par la revue Les Temps modernes, je relève parmi les 210 auteurs dont les livres sont interdits par le « gouvernement » Papadopoulos: Balzac, Dostoïevski, Tolstoï, Gorki, Sartre, Aragon, Soljenitsine, Gaetan Picon (Panorama des Idées contemporaines !), Aristophane (La Paix)... « Dès juin 1967, écrit Dimos Anastasiou (l'Enseignement grec et son Démantèlement), furent interdites les représentations du Prométhée enchaîné d'Eschyle, des Phéniciennes et des Suppliants d'Euripide, d'Ajax de Sophocle, des comédies d'Aristophane... » Joignons-y L'Oraison funèbre de Thucydide et La République de Platon, textes fâcheux, qui font l'éloge de la démocratie ! D'autre part, les colonels ramènent la durée de la scolarité obligatoire de neuf à six ans (fin de la scolarité à douze ans) ! D'autre part encore, pour entrer à l'Université, on passe un examen, après avoir présenté une note de l'autorité policière compétente attestant qu'on a obtenu le certificat de civisme indispensable... Parmi les éléments d'appréciation comptant pour le choix des candidats, signalons: les qualités de caractère, les mœurs irréprochables et les « opinions élevées » ! Même si ces dernières sont suffisamment élevées pour être qualifiées de « nationales », le candidat pourra être dispensé de l'examen d'entrée. Un régime « fort », comme on voit ! Jeanlouis CORNUZ

## La mystérieuse affaire des vedettes de Cherbourg Les bateaux semblent avoir été « réceptionnés » par la marine israélienne au large de la Sicile

Le Gouvernement français a ouvert dimanche une enquête au sujet de la mystérieuse disparition des cinq vedettes rapides qui ont quitté le port de Cherbourg dans la nuit de Noël et qui, selon les dernières informations, se trouvent actuellement en Méditerranée poursuivant leur voyage vers une destination inconnue.

Ces vedettes faisaient partie d'un « lot » de douze canonnières ou vedettes rapides lance-missiles du type Mivtach, commandé en 1965 par Israël aux chantiers de construction mécanique de Normandie. Elles présentent les caractéristiques suivantes: longueur 45 m., largeur 7 m., vitesse 40 nœuds, 4 moteurs diesel rapides, couplés deux par deux sur deux hélices. Autonomie: 3500 km. Equipage: 5 officiers et 30 marins. Sept de ces vedettes avaient été livrées à Israël avant l'embargo total décrété par la France sur les armes en janvier dernier; les cinq autres, celles qui viennent de « s'évaporer » étaient maintenues en gardiennage dans la rade de Cherbourg, sans avoir été dotées du matériel militaire qui leur était primitivement destiné.

#### UNE OPÉRATION « PUREMENT COMMERCIALE »

Le Ministère français de la défense nationale a précisé que ces bateaux, qui sont des bâtiments civils, non armés, avaient fait l'objet d'une cession commerciale régulière par le chantier constructeur à une société commerciale norvégienne, après qu'Israël eut été remboursé de son achat primitif.

Leur départ, malgré le silence initial sur ce mouvement, s'était ensuite effectuée, toujours selon les milieux autorisés, dans des conditions parfaitement régulières, l'embargo étant levé du fait que ces navires n'appartenaient plus à l'Etat hébreu. L'Ambassade d'Israël à Paris annonçait qu'Israël avait renoncé à son titre de propriété. Elle précisait: « Les bateaux ont été vendus à un tiers qui en a disposé à sa guise. Israël a autorisé ce nouveau propriétaire à employer provisoirement les équipages israéliens qui se trouvaient à bord. »

Peu après, on apprenait en effet que ces vedettes avaient été acquises par la Starboat and Weill SA Oil N. Shipping Services, d'Oslo, et qu'elles

avaient quitté le port sous pavillon norvégien.

#### LA NORVÈGE N'Y EST POUR RIEN

Cependant, tant à Oslo qu'à l'Ambassade de Norvège à Paris, des informations contradictoires faisaient rebondir l'affaire. D'abord la compagnie prétendument acheteuse était inconnue dans les milieux maritimes norvégiens de la marine marchande. Aucune licence n'a pu, de ce fait, être délivrée par ledit Ministère de la marine marchande pour autoriser cet achat; or cette licence est obligatoire. Ces navires n'avaient donc pas le droit de battre pavillon norvégien.

La Norvège a qualifié dimanche de « très douteuses » les premières déclarations françaises selon lesquelles les vedettes auraient quitté les eaux territoriales françaises en battant pavillon norvégien. Un porte-parole du Ministère des affaires étrangères à Oslo a indiqué que l'on pouvait avoir de bonnes raisons de penser que les bâtiments, vendus selon Paris à une société norvégienne, n'arboraient pas le pavillon norvégien et qu'aucun officier ne se trouvait à leur bord.

Aucun groupe norvégien n'a pris directement part aux transactions qui ont abouti au départ de Cherbourg des cinq vedettes de construction française, car la Starboat Company, qui les a menées, est une société panamienne dont le siège se trouve au Panama, a affirmé dimanche soir M. Kaare Willoch, ministre norvégien de la Navigation et du Commerce.

C'est après un entretien avec M. Martin Siem, directeur général du groupe norvégien Aker, représentant en Norvège de la Starboat Company, que le ministre norvégien a fait cette déclaration, précisant qu'il avait obtenu au cours de cette conversation tous les éclaircissements souhaitables.

M. Siem avait précédemment indiqué à l'agence norvégienne NTB qu'en tant que représentant en Norvège de la Starboat Company, il s'était borné à transmettre à la Société des Chantiers Mécaniques de Normandie les propositions de la société panamienne et que son rôle avait donc été purement « technique ».

(Suite en dernière page)



CHRONIQUE NEUCHATELOISE



Viandes - Vins - Desserts du réveillon... Tout à la Coop

**PATÉ EN CROUTE** le kg. 14.—  
**PATÉ FIN A LA VOLAILLE**  
 pièce de 550 g. 4.80  
**MORTADELLE**  
 pièce d'env. 500 g. 3.90  
**POULETS** du pays ou étrangers  
 le 1/2 kg. 1.95  
**CANARDS** le 1/2 kg. 2.50  
 Poulardes - Dindes - Dindonneaux  
 Lapins  
**FUMÉS:** jambonneaux roulés - noix  
 de jambon - palettes  
**SALAMIS:** Basilea - Extra - Nos-  
 trano - Citterio - Picanta

**VINS BLANCS**  
**HOPITAL-POURTALES** 1968  
 la bout. 4.60  
**MEURSAULT-GENEVRIÈRES** 1964 8.40  
**POUILLY-FUISSÉ** 1964-1966 6.20  
**BORDEAUX CADILLAC** 1966 4.40  
**CÉRONS, GRAVES SUPÉRIEUR**  
 1964 4.80  
**HAUT-SAUTERNES** 1964-1966 6.70  
**KAEFFERKOPF** 1967-1968 5.90  
**GEWÜRZTRAMINER** 1968 6.60  
 ASTI - MOUSSEUX - CHAMPAGNE  
**ASTI MOSCATO** la bout. 3.80  
**NEBIOLO** 4.20  
**BELLOTI** 4.70  
**COMTE DE CASTILLON,**  
 demi-sec et brut 4.80  
**MAULER,** sec et demi-sec 9.80  
**CHAMPAGNE ROTHSCHILD** 19.80

**BUCHES ET TOURTES** depuis 3.80  
 arômes: praliné - kirsch - chocolat -  
 moka  
**CALENDRIER** kirsch 5.—  
**TOURTES GLACÉES FRISCO**  
 + 50 POINTS COOP  
**FLORIDA,**  
 vanille/orange 8 port. 8.60  
**FORÊT-NOIRE** 12 port. 12.50  
**VACHERIN GLACÉ** 12 port. 13.75  
 MOUSSEUX SANS ALCOOL  
**RIMUSS PARTY,**  
 blanc, piquant 3.25  
**RIMUSS ASTI,**  
 blanc, doux 3.80

PRIX COOP — TIMBRES COOP — PRIX COOP



NOUVEL-AN...  
 AVEC DES FLEURS

Plantes  
 Fleurs coupées  
 Décorations  
 de table



H. HEDIGER  
 Serre 79  
 Tél. 2 12 31  
 Service Fleurop  
 Interflora

A LA CHAUX-DE-FONDS  
 1000 m<sup>2</sup> sur 4 étages  
 EXPOSITION

Meubles  
 Tapis  
 Rideaux

Grenier 14

LEITENBERG



ZENITH - LE CASTEL  
 dès Fr. 265.—  
 50 modèles en stock

VON GUNTEN

Léopold-Robert 23  
 Tél (039) 2 38 03  
 LA CHAUX-DE-FONDS

FEU 18



RADIO  
 Taxe d'audition 1970

Nous remercions les auditeurs de la radio qui ont déjà payé leur taxe de concession et prions ceux qui la doivent encore de s'en acquitter d'ici au 5 janvier. A cet effet, ils voudront bien utiliser la carte de versement qu'ils ont reçue et qui est incessible. Les auditeurs qui ne sont pas encore titulaire d'une concession sont priés de la demander sans retard (tél. 13).

Nous tenons à préciser que les appareils portatifs à transistors et d'automobiles sont soumis à la taxe de concession ordinaire de 40 fr. par an.

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT  
 DES TÉLÉPHONES  
 NEUCHÂTEL

Chauffeur

poils lourds, capable et sérieux,  
 est cherché pour entrée immédiate ou pour date à convenir.  
 Etrangers avec permis C.

Prière de téléphoner ou se présenter à l'ENTREPRISE CURTY, rue du Puits 40, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 74 55.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

22 décembre 1969

Naissances

Barthod-Tonnot Cynthia, fille de Claude-Emile-Gabriel, horloger, et de Sonia-Janine née Hügli.  
 Perrin Sandra, fille de Pierre-André, monteur en chauffage, et d'Elisabeth née Hirsig.

Mariage

Berger Raymond, mécanicien de précision, et Baumgartner Priska-Maria.

Décès

Büttikofer née Brandt-dit-Grieurin Bertha, ménagère, née le 1er décembre 1891, épouse de Jean-Maurice.  
 Fallet née Schmid Anna-Mathilde, ménagère, née le 31 mars 1881, épouse de James-Armand.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

22 décembre 1969

Naissance

Affolter Sylvie-Thérèse-Agnès, fille de Jacques-Bernard-Marcel, garde-frontière, et de Agnès-Madeleine née Bacon.

Promesses de mariage

Gutmann Michel-André, conducteur typographe, et Poyard Josette-Paquerotte.  
 Pelot Eric-Théophile-Alexis, employé de commerce, et Kiener Isabelle.

Mariages

Vaucher-de-la-Croix Marcel-Albert, ouvrier de fabrique, et Mirkovic Zorka.  
 Scacchi Etienne-Daniel, monteur, et Chappatte Jeannine-Marie-Thérèse.  
 Bonazza Franco-Gianni, sommelier, et Gärtner Margareta-Rosa.

Faites lire votre journal!

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

à PULLY



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

# La Suisse gagne tout de même à Vienne

AUTRICHE-SUISSE, 3-5 (1-1, 1-2, 1-2).

Autriche: Pregl; Felfernig, Jager; Zehnalik, Auracher; Schwitzer, Samonig, Puschnig; Kalt, Kirchbaumer, Weingartner; Zahnradnik, Moertl, Stricker.

Suisse: Clerc; Aeschlimann, Stuppan; Henzen, Huguenin (Sgualdo); Dubois, Berger, Pousaz; Giroud, Chapot, Henry; U. Luthi, Turler, H. Luthi. Entraîneur: Pelletier.

Buts: 4' Moertl, 6' Chappot, 25' Aeschlimann, 14' U. Luthi, 18' Kirchbaumer, 42' Dubois, 44' Turler, 53' Kirchbaumer.

Un peu plus de 3000 personnes ont assisté hier soir à Vienne à la première confrontation entre la Suisse et l'Autriche (la seconde aura lieu demain soir). La Suisse a gagné, mais sans convaincre. On dira même que sans la grande partie du gardien Clerc la Suisse pouvait très bien perdre ce match.

Néanmoins, ce premier succès a permis à l'équipe suisse de renouer avec la victoire et d'oublier ainsi sa déconvenue viennoise de 1967 (c'est lors du Tournoi mondial de Vienne qu'elle avait été reléguée dans le groupe C, où elle a été remplacée depuis par l'Autriche). Si elle s'est terminée par une victoire, la dix-septième remportée en vingt-sept matches contre l'Autriche, cette rencontre n'a guère apporté d'autres satisfactions à l'entraîneur national Gaston Pelletier.

L'équipe suisse a mal joué et seule la faiblesse des Autrichiens lui a permis de s'imposer. La sélection helvétique fut particulièrement décevante en attaque, où la ligne genevoise fut loin de son rendement habituel, comme d'ailleurs celle des Chaux-de-Fonniers Dubois, Berger et Pousaz. Les lignes d'attaque suisses ont vu leur tâche grandement facilitée par les maladresses des défenseurs autrichiens qui ont pratiquement « fabriqué » eux-mêmes les trois premiers buts qu'ils ont encaissés. Le grand homme donc fut le gardien Daniel Clerc. Avec lui, le Chaux-de-Fonnier Huguenin fut parmi les meilleurs. En attaque, Turler et les deux Luthi sont nettement ressortis du lot. Au total, Gaston Pelletier n'a fait appel qu'à cinq de ses joueurs du H.-C. La Chaux-de-Fonds (Sgualdo n'a joué que pendant deux minutes). Aurait-il voulu prouver que sans une majorité des champions suisses, la sélection helvétique ne pouvait pas tourner rond qu'il aurait parfaitement atteint son objectif.

Mais, ne l'oublions pas, les matches contre l'Autriche ne sont que des ren-

contres expérimentales. Et puis, venant après les fêtes de Noël et six jours seulement avant que ne débute le tour final du championnat suisse, il est encore possible que la plupart des sélectionnés soient restés sur leur retenue. Cependant, mardi soir, au terme de ces deux rencontres, on pourra mieux se faire une idée de la valeur actuelle du hockey suisse, c'est-à-dire à six semaines des championnats du monde de Bucarest.

Quant à l'équipe d'Autriche (qui jouera dans le groupe C), elle s'est alignée avec deux néophytes. Elle s'est montrée particulièrement dangereuse en début de partie par ses ailiers. Elle a également fait un bon dernier tiers-temps, mais sans pouvoir renverser la situation.

## Pourquoi Clerc ?

Surprenante défection que celle du gardien bernois Kiener. En effet, le car de l'équipe suisse, qui est parti de La Chaux-de-Fonds, devait faire un petit crochet à Berne pour prendre Kiener. Au rendez-vous fixé, on attendit un bon quart d'heure avant de voir une dame s'approcher et dire que Kiener s'était senti mal dans la nuit et qu'il ne pouvait faire le déplacement. Comme Rigolet était à peine rétabli d'une mauvaise grippe qui l'avait d'ailleurs empêché de jouer à Sierre, il fallait un deuxième gardien. On téléphona alors à Clerc. Celui-ci n'eut que le temps de faire son sac et de prendre un avion pour arriver à Vienne à 14 h. 30. Cinq heures plus tard, il était sur la glace. Un petit exploit qui lui vaudra certainement (à la place de Kiener) un billet d'avion pour Bucarest.

## Aux Vernets, juniors suisses battus

Les championnats d'Europe juniors se poursuivent à la Patinoire des Vernets. Dimanche, au cours de la deuxième journée, la Suède, qui fait figure de favori avec l'URSS et la Tchécoslovaquie, faisait son entrée en lice contre l'Allemagne de l'Ouest. Les Suédois n'ont pas voulu la manquer et ils se sont imposés très nettement (10-1) contre un adversaire incapable de leur fournir une réplique valable.

Dans le second match, les juniors suisses, face à la Finlande, n'ont pas réussi à profiter de leur avantage en poids et en taille. Ils ont dû subir la loi d'adversaires nettement supérieurs sur le plan technique. La Suisse perdit par 5-2. Pourtant, à certains moments, ils ont fait preuve de combativité. Rapidement menés par 1-0, puis par 2-0, ils sont parvenus à égaliser

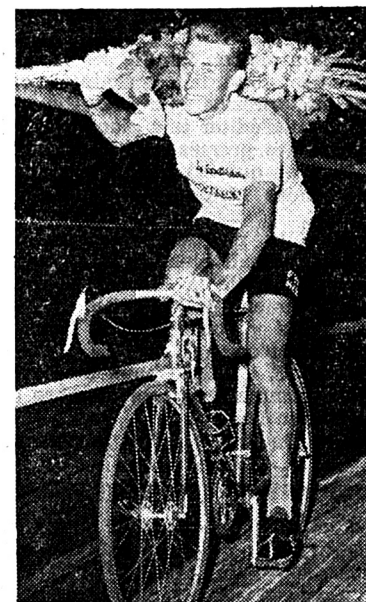
à 2-2 après 45 minutes de jeu, alors qu'ils jouaient à quatre. Les Finlandais reprirent toutefois l'avantage dans la même minute et les Suisses perdirent alors leur concentration, ce qui permit aux Finlandais de creuser l'écart.

Au sein de la sélection helvétique, le gardien Croci-Torti, l'arrière Kaufmann et le puissant attaquant Jenni furent les meilleurs d'un ensemble assez homogène.

Suisse: G. Croci-Torti; Kaufmann, Dekumbis; Zenhäusern, Nussbaumer; Lauenstein; Borer, Monga, Jenni; Elsig, Currat, Castelli; Pfammatter, Willmann, Cenci; Waeger.

Buts: 2' Lepaenen, 15' Rautakallio, 16' Willmann, 45' Borer; 45' Eriksson, 45' Eriksson, 50' Tammelinn. Résultat final: 2-5 (1-2, 0-0, 1-3).

## Sa dernière course



Jacques Anquetil a disputé sa dernière course samedi à Anvers, où il a remporté un omnium en compagnie de Merckx, Altig et Ottenbros, face à une équipe formée de Bracke, Van Springel, Karstens et de Vlaeminck. Il a ainsi mis un terme à une carrière de 19 années au cours de laquelle il a remporté plus de 200 victoires dont la plupart sont prestigieuses. Parmi celles-ci figurent en effet cinq Tours de France, deux Tours d'Italie, un Tour d'Espagne, neuf Grands Prix des nations, cinq Paris-Nice et des épreuves en ligne comme Liège-Bastogne-Liège, Bordeaux-Paris, Gand-Wevelgem, le Critérium national, etc.

Né le 8 janvier 1934 à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), Anquetil débuta en 1951 sous la direction d'André Boucher à l'A.C. Sotteville. En septembre 1953, il se révélait au grand public en enlevant devant les meilleurs professionnels le Grand Prix des nations. Ce fut là la première grande victoire de sa remarquable carrière.

## Les espoirs à Lugano

Le tournoi international de Lugano s'est terminé par la victoire de l'équipe tchécoslovaque de Tatra qui, dans le match décisif qui l'opposait à la sélection suisse, s'est imposée par 11-5. Dans cette rencontre, les buts helvétiques ont été marqués par Roccati (4'), Neining (13') B. Wittwer (21'), Koch (24') et N. Mathieu (36'). Résultats du week-end: Sélection suisse-Tatra, 5-11; Lugano-Tatra, 4-6. Classement final: 1. Tatra, 4 p.; 2. Sélection suisse, 2; 3. Lugano, 0.

## Sports divers

**MARCHE.** — Les plaintes des marcheurs suisses, qui estimaient n'être que les parents pauvres de l'athlétisme suisse, ont été entendues en haut lieu. Au cours d'une réunion qui, à Lausanne, les a mis en présence de représentants de la Fédération suisse d'athlétisme et du Comité national pour le sport d'élite, ils ont obtenu l'assurance que la subvention annuelle accordée à sa section de marche par la FSAA (1000 fr. jusqu'ici) serait augmentée dans de larges proportions en 1970, ce qui permettra aux marcheurs

suisses de n'avoir pas à financer eux-mêmes leurs déplacements.

**CYCLOCROSS.** — Les coureurs suisses ont obtenu d'excellents résultats lors du cross international de Mannheim. En effet, Fritz Schaefer a pris la seconde place, immédiatement derrière le champion du monde de la spécialité, le Belge Eric de Vlaeminck, et Hermann Gretener a terminé au troisième rang. Ils laissent derrière eux des coureurs réputés comme l'Italien Renato Longo et l'Allemand Rolf Wolfschöhl.

# La coupe Spengler Favoris effacés à Oberstdorf

Très combative, l'équipe davosienne renforcée (quelques joueurs tchèques) a remporté un succès mérité aux dépens du EV Fussen, champion d'Allemagne (4 à 3), au cours du premier match de la troisième journée de la coupe Spengler à Davos. Pendant les deux premières périodes, les Davosiens ont profité de la trop grande décontraction des Allemands pour prendre un avantage de deux buts qu'ils réussirent à conserver en partie par la suite, en dépit de la réaction tardive des champions d'Allemagne. Auteurs de trois des quatre buts de leur équipe (le quatrième a été réussi par le Tchécoslovaque Kohout), les jeunes Davosiens ont fait particulièrement bonne impression.

Le deuxième match de cette journée s'est terminé par une surprise avec la mise en échec (2-2) des Moscovites du Lokomotive par la sélection nationale finlandaise. Après avoir mené un court moment par 2 à 0, les Finlandais ont du concéder l'égalisation à la 30<sup>e</sup> minute. Il leur fallut par la suite beaucoup de chance pour éviter d'encaisser un nouveau but face

à une formation soviétique supérieure dans tous les domaines. Sur l'ensemble de la rencontre, les Russes ont tiré 39 fois au but contre 26 fois seulement aux Finlandais. En dépit du point perdu, ils restent les grands favoris de cette coupe Spengler.

Aujourd'hui, Davos sera à rude épreuve contre la Finlande, alors que Dukla Jilhava ne devrait pas rencontrer trop de problèmes face à Fussen.

Classement: 1. Dukla Jilhava, 2 matches, 4 points; 2. Lokomotive Moscou, 2-3; 3. Davos renforcé, 2-2; 4. Finlande, 2-1; 5. Fussen, 2-0.

● Match amical à Bienne: Genève-Servette bat l'équipe locale, 0-6.

● Tournoi du 30<sup>e</sup> anniversaire du H.-C. Martigny: Sierre-Villars-Champéry, 7-5; Martigny renforcé-Berne, 11-1; Berne-Gottwaldov (Tchécoslovaquie), 9-6.

● L'équipe nationale canadienne a battu, à Toronto, l'équipe nationale soviétique par 3-2. A l'issue de cette cinquième confrontation entre les deux équipes, les Canadiens comptent trois victoires contre deux aux Soviétiques.

Le premier concours de saut à ski de la tournée germano-autrichienne, sur le tremplin d'Oberstdorf, s'est terminé par une surprise avec la victoire du jeune Soviétique Gari Napalkov, qui s'est imposé devant l'élite mondiale. Cette tournée germano-autrichienne revêt cette année une importance particulière puisque l'on trouve les meilleurs sauteurs du moment parmi un lot de 113 concurrents venant de dix-sept pays.

Les favoris, et plus particulièrement le Tchécoslovaque Jiri Raska, le Norvégien Bjoern Wirnkola et le Soviétique Vladimir Belousov, n'ont pas tenu les premiers rôles comme prévu. Dans la première manche, le meilleur fut le Tchécoslovaque Matous (114,5 points et 81 m. 50) devant Kasaya (113,2 et 79) et le futur vainqueur Napalkov (111,2 et 79,50). Cette première manche fut aussi marquée par un excellent saut du Suisse Hans Schmid, auteur de la deuxième meilleure performance avec 80 m. 50; un style défectueux lui coûta malheureusement plusieurs points et il dut se contenter de 104,8.

La seconde manche devait bouleverser le classement. Avec un bond de 80 m., le Soviétique Gari Napalkov se hissait à la première place cependant que Matous rétrogradait à la



H. Schmid, notre meilleur représentant

troisième. Très moyen dans la première manche, Bjoern Wirnkola se montrait cette fois à la hauteur ce qui lui permettait de remonter à la cinquième place. Deuxième de la première manche, le Japonais Kasaya ne pouvait faire mieux que 76 m., ce qui lui faisait perdre dix places. Cette fois, Hans Schmid ne put atteindre les 80 m. (79 m.) et il s'est retrouvé à la 19<sup>e</sup> place du classement final.

Classement: 1. Napalkov (URSS), 225,7; 2. Queck (All.-E.), 223,8; 3. Matous (Tch), 223,3; 4. Grini (Nor), 222,9; 5. Wirnkola (Nor), 221,3; 19. H. Schmid (S), 208,7; 33. Josef Zehnder, 195,7; 45. Richard Pfiffner, 190,5.

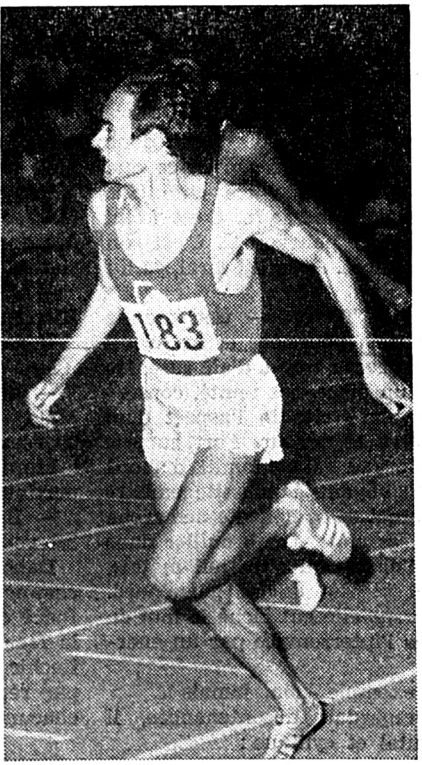
**ATHLÉTISME.** — Hormis les nombreux athlètes brésiliens généralement en nombre, 23 concurrents étrangers venant de 20 pays participeront, dans la nuit du 31 décembre, à la célèbre « Corrida de la Saint-Syvestre » de Sao Paulo. Parmi les principaux engagés étrangers, on relève notamment le Japonais Keisuke Sawaki, le Belge Eddy Van Tusele, le Yougoslave Daniel Korica, les Britanniques Michael Tagg et Bob Richardson, le Français N. Tjouw, l'Italien Giuseppe Cindolo, l'Allemand Joachim Liess, le Suédois Bengt Naajde et le Suisse Werner Doessegger.

# Philippe CLERC, ce grand champion

Philippe Clerc (Lausanne), qui vient d'obtenir le titre de meilleur sportif de l'année 1969, est né le 24 décembre 1946. Il fait des études en médecine. Sa saison 1969 exceptionnelle a été couronnée par la réussite de la première partie de ses examens à l'Université de Lausanne, ce qui en fait bien le sportif le plus méritant de l'année.

Originaire de Port-Valais, ce « poids plume » de l'athlétisme (1 m. 75 pour 58 kg.) pratique la course à pied depuis 1961; mais ce n'est qu'en 1963, à l'âge de seize ans, qu'il a commencé à s'épanouir. Il a obtenu son premier titre national, celui du 200 m., en 1966, ce qui lui valut d'être retenu dans le 4 fois 100 m. suisse pour les championnats d'Europe de Budapest. Il n'a depuis ajouté que deux autres titres nationaux à sa collection: 100 m. en 1968 et 200 m. en 1969.

En 1967, il avait égalé le record suisse du 100 m. en 10"3, puis celui du 200 m., détenu par Peter Laeng, en 20"7. Ces deux performances lui permettaient d'envisager une saison 1968 brillante et surtout une sélection pour les Jeux olympiques de Mexico. Malgré une préparation des plus sérieuses, sa saison 1968 fut un échec complet et l'on put craindre un moment qu'il ne réussisse pas à surmon-



ter sa déception. Il n'en fut rien, au contraire. 1969 lui a permis de réussir tout ce que la malchance l'avait empêché de faire en 1968. Le 8 juin, à Zurich, il battait enfin le record suisse du 200 m. de Peter Laeng en 20"6. Le 4 juillet, lors du meeting international de Zurich, il égalait le record suisse du 100 m. en 10"2, avant de battre le record d'Europe du 200 m. en 20"3, améliorant de trois dixièmes son record national. Promu grand favori du 200 m. des championnats d'Europe d'Athènes à la suite de ce résultat, il n'a pas déçu. C'est avec une aisance déconcertante qu'il s'est adjugé le titre européen du 200 m., après avoir terminé troisième du 100 m.

**OLYMPISME.** — Les villes de Florence et de Denver déposeront le 30 janvier au siège du CIO, à Lausanne, leur candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'été 1976 pour Florence et de ceux d'hiver de la même année pour Denver. Sont déjà candidates les villes de Montréal, de Los Angeles et de Moscou pour les jeux d'été, de Lahti, de Grenade, de Vancouver et de Sion pour les jeux d'hiver.

## Le ski aussi en Suisse

**Ebnat-Kappel.** — Le slalom géant d'Ebnat-Kappel, qui réunissait une centaine de concurrents, parmi lesquels plusieurs membres de l'équipe nationale, s'est terminé par la victoire du Davosien Peter Frei, qui a devancé de 44 centièmes Bernhard Russi. Plusieurs favoris ont été victimes de chutes ou disqualifiés. Ce fut notamment le cas de Kurt Schnider, de Jakob Tischhauser, d'Edmund Bruggmann et de Mario Bergamin.

**Zweisimmen.** — Slalom nocturne: 1. Kurt Huggler (Murren), 58"26; 2. Adolf Rösti (Adelboden), 58"90; 3. Peter Schneeberger (Saanen), 62"69. — Dames: 1. Ruth Werren (Saanen), 65"38; 2. Hedi Schillig (Burglen), 66"92; 3. Monique Vaudroz (Rougemont), 67"25.

**Emmetten.** — Slalom nocturne: 1. Rolf Fischer (Wengen), 58"; 2. Bruno Würsch (Beckenried), 60"2; 3. Hans Felder (Sörenberg), 61"7. — Dames: 1. Elisabeth Neff (Schwytz), 76"3.

**Kandergrund.** — Course de fond: 1. Léo Dreyer (Lenk), 32'36"5; 2. Hans Dreyer (Le Locle), 33'16"9; 3. Robert Tschanz (Gstaad), 33'41"5 (10 km.). —

Juniors: 1. Heinz Wäfler (Kandersteg), 18'10" (5 km.).

**Disentis.** — Fond 15 km.: 1. Werner Geeser (Arosa), 46'07"4; 2. Giuseppe Dermon (Disentis), 48'10"3; 3. Hermann Walther (Saint-Moritz), 48'16"4.

**Bad Ragaz.** — Slalom géant: 1. Willy Forrer (Waldhaus), 1'08"1; 2. Peter Weber (Mastrils), 1'11"; 3. Auguste Wolfinger (Balzers), 1'13"1. — Dames: 1. Edith Krauer (Bad Ragaz), 1'16"3.

**Tschierschen.** — Slalom: 1. Peter Grob (Arosa), 1'27"2; 2. Werner Hosig (Parpan), 1'28"8; 3. Engelhard Pargaetzli (Arosa), 1'30"4. — Dames: 1. Margrit Beer (Sils), 1'44"8.

**Dornbirn.** — Slalom: 1. Mario Bergamin (Lenzerheide), 50"83; 2. Andreas Sprecher (Davos), 51"45"; 3. Hubert Berchtold (Autriche), 51"48. — Dames: 1. Siegrid Eberle (Autriche), 55"79"; 2. Julia Spettel (Autriche), 55"83; 3. Edith Sprecher (Davos), 57"57.

**Engelberg.** — Le concours international de saut d'Engelberg, disputé en nocturne, a vu la victoire du Tchécoslovaque Josef Kraus, grâce à deux bonds de 64 m. Les Suisses ont pris les deuxième et troisième places par Josef Bonetti et Urs Schoeni.



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

# 75 ans du F.-C. La Chaux-de-Fonds

Samedi soir, dans les locaux de l'Ancien-Stand, le F.-C. La Chaux-de-Fonds a fêté en famille ses 75 ans. A cette occasion aussi, le Comité d'organisation, présidé par M. Renaud Bieri, vient d'éditer une plaquette qui est sortie des presses de l'imprimerie Typoffset et qui est due à la plume du secrétaire général du club, Paul Griffond.

Dans cette plaquette-souvenir, on parle du football bien avant la naissance du club de la Charrière. Mais, c'est finalement les grandes heures du club qui y sont relatées. Nous y apprenons qu'en :

1900, le F.-C. La Chaux-de-Fonds est reçu comme treizième membre de l'Association helvétique.

1909, le 24 octobre, c'est le premier

derby épique entre La Chaux-de-Fond et Etoile. La victoire est pour ceux de la Charrière (5-2) avec une équipe formée de : Ochsner ; Humbert, Grobéty, Wursten, Fluege, Comtesse, Stauss, Kohler, Tummermuth, Reuter et Tripet.

1921, le club est finaliste de la coupe Och avec : Chodat ; Leschot, Hoelsli, Ottolini, Mauch, Donzé III, Perrenoud, Robert, Bruhlmann, Donzé II, Donzé I. C'est aussi cette année-là que Charly Dumont — qui fut par la suite le soigneur de l'équipe suisse — forme une section de juniors dont il sera le pilier.

1938 : avec Pagani, Hotz, Roulet, Cattin, Volentick, Boesch, Schweizer, Vuilleumier, Haefeli, Haenni, Irniger, Trachsel, Maeder et Wenger, l'équipe

chaux-de-fonnière retrouve sa place en ligue nationale après l'avoir perdue l'année précédente.

1942, c'est l'année tragique. C'est tout d'abord le décès du président Eberhard, puis la relégation. Mais ce nouveau coup du sort galvanise le président Guilloid qui engage le plus grand joueur suisse du moment : Trello Abegglen.

1943 : La Chaux-de-Fonds retrouve sa place en ligue nationale avec une équipe formée de : Béguin, Hugli, Stelzer, Vuilleumier, Roulet, Van Gessel (actuellement un des principaux dirigeants du Servette), Jacot, Griffond, Streun, Broenimann, Burger, Volentick et Fauch. Tout devait être favorable aux Chaux-de-Fonnières qui totalisaient six points en trois matches. Mais, au retour de Lugano, c'est le tragique accident de chemin de fer à Schüpfheim. Le soigneur Charly Daepf est tué et l'équipe a plusieurs blessés, dont Trello Abegglen.

1944, c'est l'année du cinquantenaire, mais aussi une saison de deuil, puisque Trello Abegglen décède le 8 novembre à l'Hôpital de Zurich. On est abattu à La Chaux-de-Fonds et, en 1946, c'est la troisième relégation du club des Montagnes neuchâtelaises. C'est à ce moment-là que Georges Sobotka est engagé comme entraîneur. C'est aussi dès ce moment que les grandes années de gloire du F.-C. La Chaux-de-Fonds débutent. Sobotka, qui sera resté treize ans comme entraîneur, aura d'ailleurs marqué brillamment son passage à La Chaux-de-Fonds.

1947, en effet, c'est la remontée en ligue nationale A. L'équipe : Béguin, Hirschi, Leschot, Wenger, Chodat junior, Guyot, Held, Buhler I et II, Calame, Erard, Matthey, Herrmann, Broenimann, Antenen, Kernén, Neury et Amey.

1948 : première victoire en finale de la coupe de Suisse. Avec cette même équipe, mais en plus Busenhard et Castella, La Chaux-de-Fonds bat Granges par 4-0 à Lausanne. Il avait fallu disputer trois fois la finale qui était restée nulle, 2-2, lors des deux précédents matches à Berne.

1951 : nouvelle victoire en finale de coupe contre Locarno, 3-1. Cette fois, Neury joue avec Locarno. La Chaux-de-Fonds, pour sa part, alignait : Bossard, Zappella, Gauthey, Kernén, Knecht, Calame, Morand, Antenen, Sobotka, Chodat et Herrmann.

1954 : première grande année de gloire : coupe et championnat. Un dou-



1943 : une victoire à Bellinzone et c'est la remontée en ligue nationale. Au milieu, à genou : Trello Abegglen.



1944 : l'équipe du cinquantenaire, avec A. Chodat (manager), van Gessel, Elias, Béguin, Roulet, Erard, Neury, Perroud, Berthoud, Stelzer, Schiess, Brönnimann, Jacot.

## PROGRAMMES



### RADIO

Lundi 29 décembre 1969

**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 69. 20.20 «Irrésistible Tante Lola», pièce. 21.10 Quand ça balance! 22.10 Histoire et littérature. 22.30 Inf. 22.35 Scènes du monde. 23.00 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 16.10 Guérisseurs et médecins. 17.10 Orch. de chambre. 17.45 Deux compositeurs contemporains. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori Italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.10 Pour les enfants sages! 20.30 Concert UER. 22.30 Havre fugitif.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00. 23.25. 16.05 Thé-concert. 17.00 Mus. pop. brésilienne. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert sur demande. 20.25 Boîte aux lettres. 20.40 Succès anciens et nouveaux. 21.15 Pièce. 22.15 Inf. 22.30 Sérénade pour Delphine. 23.25 Divertissement musical.

Mardi 30 décembre 1969

**SOTTENS.** — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 Inf. 10.05 Collection jeunesse. 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «Huit Jours de ma Vie», feuilleton. 12.55 Mardi les gars! 13.05 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-mus. 14.00 Marche écossaise. 14.10 Tragédie lyrique. 15.00 24 préludes. 15.40 Au-delà de nous-mêmes.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Radiorch. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Mélodies pop. suisses. 11.05 Orch. 11.30 Mus. champêtre. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Caprice genevois. 15.05 Opéras

### TV ROMANDE

Lundi 29 décembre 1969

16.45 Jardin de romarin. 17.05 Boîte à surprises. 18.00 Bulletin. 18.05 Miroir à facettes. 18.20 Livres propos. 18.30 Bonsoir. 19.00 Les Poucetofs. 19.05 «Le Trésor du Château sans Nom», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 «Nous irons à Deauville», film. 21.40 Ella Fitzgerald. 22.50 Téléjournal.

Mardi 30 décembre 1969

14.30 Vous nous avez demandé.

### TV FRANÇAISE

Lundi 29 décembre 1969

**1re chaîne.** — 16.00 C'est Noël. 18.20 Schmilblic. 18.35 Tac au tac. 18.55 Pépín la Bulle. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Le Petit Monde de Marie-Paisance», feuilleton. 19.45 Inf. première. 20.00 Arbalète de Noël. 20.35 «Jean-Roch Coignet», feuilleton. 21.35 Sacha-Sylvie show. 22.50 Porte ouverte. 23.10 Télénuît.

**2e chaîne.** — 18.10 Monde merveilleux de la couleur. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 Allez au cinéma. 20.05 Monsieur Cinéma. 20.30 24 heures sur la II. 21.05 Contes du sapin vert. 21.20 «La Charge des Tuniques bleues», film. 22.55 On en parle.

Mardi 30 décembre 1969

**1re chaîne.** — 11.00 Ski. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.15 Midi-magazine.



1940 : de grands noms avec (debout) Hotz, Roulet, Zappella, Trachsel, Vuilleumier, Bossi. Accroupis : Irniger, Schweizer, Béguin, Wagner, Volentick, Nyffeler.

## Tout savoir sur le football

● **France.** — Première division : Saint-Etienne—Angers, 0-0; Red-Star—Marseille, 2-2. — Classement : 1. Saint-Etienne, 18-30; 2. Bordeaux, 19-24; 3. Marseille, 19-23; 4. Sedan, 18-20; 5. Strasbourg, 18-19.

● **Italie.** — Bari—Lazio Roma, 0-0; Brescia—Fiorentina, 0-2; Cagliari—Milan, 1-1; Internazionale—Verona, 0-0; Palerme—Naples, 0-0; Roma—Juventus, 0-3; Sampdoria—Bologna, 0-0; Torino—Lanerossi Vicenza, 1-0. — Classement : 1. Cagliari, 20 points; 2. Internazionale, Milan, Juventus et Fiorentina, 17; 6. Torino, 16.

● **Espagne.** — Classement : 1. Atletico Madrid, 16-23; 2. Atletico Bilbao, 16-22; 3. Real Madrid, 15-20; 4. Grenade, 16-20; 5. Valence et Saragosse, 16-19.

● **Belgique.** — Classement : 1. Standard Liège, 16-24; 2. La Gantoise, 16-22; 3. Beveren Waas, 16-21; 4. F.-C. Brugeois, 14-18; 5. Liersé SK, 15-18.

# les roches blanches

EDOUARD ROD

cette faute irréparable dont la peine se porte toute la vie et rejaillit sur des innocents, ce dés-honneur d'être fille et mère, la laissait insoucieuse, souriante et gaie : tellement que, si quelque nuage passait dans ses yeux candides, Antoinette se disait qu'elle regretterait peut-être d'être retenue aux « Tilleuls », simplement.

Après l'avoir observée pendant deux ou trois jours, M<sup>me</sup> Massod de Bussens, la voyant toute consolée, reprit l'interrogatoire qui, devant le comité de l'asile, n'avait point abouti. Cela se passa tout autrement. Dès ses premières questions, Rose lui répondit :

— Oh ! oui, madame, je vous dirai tout, à vous, tout ce que vous voudrez... C'est le commis de M. Tiercet... Il est du même village que moi... Il s'appelle Joseph Morand.

Cela sortit si facilement, avec à peine un peu d'émotion, qu'Antoinette s'étonna.

— Pourquoi, demanda-t-elle, n'avez-vous pas voulu dire son nom à ces dames ?...

— Oh ! ce n'est pas la même chose ! Elles m'auraient tourmentée... Tandis que vous, je sais que vous êtes bonne !...

Quelles questions auraient alors posées M<sup>me</sup> Tiercet ou M<sup>me</sup> Quartier ! Il leur aurait fallu savoir par le menu comment l'intrigue s'était nouée, les lieux des rendez-vous, leur fréquence, combien de détails encore ! M<sup>me</sup> Massod de Bussens ne demanda rien de tout cela ; elle se contenta de dire :

— J'irai le voir... Il comprendra le mal qu'il vous a fait... Il voudra le réparer, s'il vous aime un peu.

La jolie figure de Rose prit un air de doute et de malice :

— Je suis sûre qu'il m'aime bien, dit-elle. Mais...

Elle s'arrêta, en regardant sa protectrice, qui ne la comprenait pas :

— Mais ?...

— ... Je crois qu'il vaudrait mieux... ne pas le voir !...

Antoinette se récria :

— Mais, ma pauvre fille, vous ne savez donc rien ? Vous ne comprenez rien ?... Qu'est-ce que vous ferez ?... Que deviendra votre enfant ?... Que deviendrez-vous vous-même ?... C'est à lui d'y penser, c'est à lui d'y pourvoir !... C'est son devoir le plus élémentaire... Je le lui dirai, je lui expliquerai...

... Dans l'étude de M. Tiercet — une grande pièce grise qui sentait la poussière et les vieux papiers — elle vit un garçon trapu, d'air rusé, les yeux chafouins sous un pince-nez teinté, conservant dans son « complet » citadin l'aspect d'un coq de village bellâtre et poseur. Fort surpris d'une telle visite, Morand se confondit d'abord en compliments, puis voyant Antoinette embarrassée et devinant l'objet de sa délicate démarche il la laissa chercher ses mots, s'embrouiller dans ses périphrases, en l'observant d'un œil matois, avec un sourire qui bientôt devint goguenard. Il ne broncha que lorsqu'elle eut lâché le mot de mariage ; ce fut pour l'interrompre par un énergique :

— Ah ! non, par exemple, non, jamais !... Comme elle le regardait décontenancée, il ajouta, d'un ton brutal et cynique :

— Est-ce qu'on épouse ? Intimidée, elle objecta : — Pourtant, vous avez promis ! Il haussa les épaules : — Ça n'a pas même été nécessaire !... — Mais, enfin... Rose était une honnête fille... Vous l'avez séduite...

Le clerc se rengorgea, tout heureux de parler de telles choses avec une femme élégante :

— Pour ça, oui, je suis le premier, j'en suis sûr... Mais qu'est-ce que ça prouve ?... Il fallait bien commencer...

Indignée et honteuse, le rouge au front, M<sup>me</sup> Massod de Bussens domina pourtant la répulsion presque douloureuse que lui inspirait la grossièreté du personnage, pour demander encore :

— Ainsi vous ne voulez rien faire pour elle ?... Rien ?... rien ?...

Il goguenarda :

— J'ai fait tout ce que je pouvais. — Eh bien ! vous êtes un malhonnête homme !... Mais tout n'est pas fini !... Je parlerai à M. Tiercet...

Morand l'interrompit avec une tranquille impertinence :

— Il est ici, madame, dans son cabinet... Voulez-vous que je vous annonce ?...

Dans la petite pièce attendant à l'étude, elle recommença son récit, qu'écoutait M. Tiercet, enfoncé dans son fauteuil de cuir, les yeux éteints, la face immobile. Quand elle se tut, il parut réfléchir un moment, regarda le plafond, et finit par répondre, lentement, avec des pauses entre chacune de ses phrases :

(A suivre.)



## La Chaux-de-Fonds

## Nos doyens et doyennes

Nous publions ci-après la liste des personnes de notre ville ayant 90 ans et plus en cette fin d'année 1969, et nous souhaitons aux vingt-cinq personnes qui atteindront ce bel âge en 1970 d'être toujours présentes au moment où nous publierons le prochain tableau.

Kohli Anna	1 <sup>er</sup> août 1868	Petites-Crosettes 12 placée
Bourquin Elisabeth	24 décembre 1868	Charrière 64
Sandoz Jeanne	13 février 1870	Sombaille 4a
Vuille Marie-Louise	20 août 1870	Jardinière 103
Rudolf Ludovica-Marie	10 décembre 1870	Jardinière 13
Juillard Emma-Caroline	20 octobre 1872	Numa-Droz 61
Rode Berthe-Lina	23 février 1873	Jardinière 85
Bichsel Emma-Louise	9 mai 1873	Sombaille 4a
Schwab Emma	20 septembre 1873	Rosiers 7
Aubert Berthe-Esther	27 juillet 1874	Numa-Droz 29
Brehm Emilie-Marie	19 octobre 1874	Saignelégier
Lanfranchi Joseph-Charles	15 novembre 1874	La Neuveville
Kunkler Cécile-Rose	22 novembre 1874	Charrière 44
Wäfler Berthe-Louise	26 novembre 1874	Numa-Droz 121
Châtelain Berthe-Léa	24 janvier 1875	Jaquet-Droz 58 placée
Diacon Robert	24 janvier 1875	Jardinière 127
Progin Ida-Léa	26 juillet 1875	Grenier 22
Arnould Antoinette	4 août 1875	Président-Wilson 3
Bärtschi Mina-Juliette	26 août 1875	Léopold-Robert 31
Ginnel Rachel-Alice	22 octobre 1875	Numa-Droz 128
Quaile Hélène-Berthe	2 novembre 1875	Léopold-Robert 76
Richard Ariste	10 janvier 1876	La Jonchère
Augsburger Léopold-Edouard	7 février 1876	Temple-Allemand 81
Descombes Adèle-Sophie	21 mars 1876	Terreux 28
Linder Cécile	16 avril 1876	Tourelles 35
Garnache Louise-Laure	21 mai 1876	Temple-Allemand 75
Evard André-Jean	1 <sup>er</sup> juin 1876	Grenier 27
Triplet Ernest	3 août 1876	Sombaille 13
Barnikol Ernest-Albert	6 août 1876	Numa-Droz 133
Mischler Emma-Elise	14 octobre 1876	Landeyeux
Rauber Hélène-Angèle	11 novembre 1876	Jardinière 93
Vaucher Elisabeth	1 <sup>er</sup> janvier 1877	Allées 15
Howald Emile	29 janvier 1877	Chasseron 5
Erard Auguste-Louis	2 février 1877	Hirondelles 2
Hirschy Maria-Anna	8 février 1877	Boulevard Eplatures 69
Evard Pauline	27 mars 1877	République 13
Fatton Hélène-Louise	27 mars 1877	Léopold-Robert 150
Guenin Oline-Marthe	17 avril 1877	Léopold-Robert 80
Van Raalte Henriette	3 mai 1877	Temple-Allemand 93
Châtelain Berthe-Anna	2 juin 1877	Terreux 50
Meystre Marguerite	2 juin 1877	Parc 67
Grisel Louisa	13 juin 1877	Jaquet-Droz 45
Ansermet Alice-Louise	15 juin 1877	Industrie 15
Benoît Ida-Marguerite	16 juillet 1877	Helvétie 11
Aubry Clotilde	19 juillet 1877	Marché 6
Daglia Fidélia	30 juillet 1877	Rocailles 15
Chautems Paul-Félicien	16 août 1877	Progrès 53
Montavon Olga-Aldina	7 octobre 1877	Léopold-Robert 38
Ducommun Fanny	19 octobre 1877	Parc 6
Lévy Alice	8 janvier 1878	Côte 5
Wolf Mathilde-Eve	22 janvier 1878	Sombaille 1
Courvoisier Méry-Louise	26 janvier 1878	Châtelot 15
Vuille Marguerite	3 février 1878	Paix 127
Meillard Jeanne-Elisa	5 mars 1878	Doubs 139
Blum Albert	28 avril 1878	Doubs 1
Gentil Augusta-Marie	6 mai 1878	Brot-Dessous
Guyot Edmond-Numa	5 juin 1878	Montbrillant 5
Jäggi Berthe-Emilia	7 juillet 1878	Paix 147
Kaufmann Albert	19 juillet 1878	Léopold-Robert 79
Bourquin Juliette-Alida	22 septembre 1878	Serre 32
Ulmo Céline	13 octobre 1878	Jardinière 91
Juillard Louise-Marie	17 octobre 1878	Cernil-Antoine 7
Schupbach Angèle-Laure	18 octobre 1878	Serre 6
Robert Olga-Augustine	14 novembre 1878	A.-M.-Piaget 19
Maire Berthe	16 décembre 1878	Sombaille 4a
Jeanmairt Lina-Célestine	20 décembre 1878	Numa-Droz 4
Robert Emma	21 décembre 1878	Châtelot 9
Godat Louise-Fidélia	31 décembre 1878	Jardinière 79
Liniger Ida-Rosine	7 février 1879	Parc 147
Bertolami Giuseppina	23 février 1879	A.-M.-Piaget 17
Paillard Ami-Louis	28 février 1879	Charrière 25
Grellet Martha-Anna	19 mars 1879	Numa-Droz 14
Tognan Marie-Augustine	20 mars 1879	Doubs 151
Châtelain Henri-Edouard	25 mars 1879	Parc 91
Cosandier Edouard-Numa	11 avril 1879	Terreux 10
Gerber Maria-Louisa	20 avril 1879	Châtelot 11
Bauer Alice-Louise	4 juin 1879	Progrès 123
Calame Jeanne-Estelle	27 juin 1879	Est 10
Magnin Jeanne	14 juillet 1879	Paix 147
Christen Gottlieb	20 juillet 1879	Tunnels 22
Joost Caroline	11 août 1879	Cernil-Antoine 9
Fivaz Charles	14 août 1879	Jardinière 63
Arnoux Maria-Bertha	29 août 1879	Tourelles 33
Giaouque Jeanne	3 septembre 1879	Numa-Droz 145
Légeret Bertha-Marie	6 septembre 1879	Léopold-Robert 148
Bosch Hedwig-Anna	18 septembre 1879	A.-M.-Piaget 32
Liengme Amélia-Alice	20 octobre 1879	Numa-Droz 78
Luthy Clara-Blanche	5 novembre 1879	Temple-Allemand 49
Lehmann Johann-Friedrich	7 novembre 1879	Montbrillant 13
Gabus Julia	21 décembre 1879	Paix 3
Bloch Anna	25 décembre 1879	
Descombes Maurice-Charles	27 décembre 1879	

La domination féminine est toujours très large, puisque deux hommes seulement figurent dans les vingt personnes les plus âgées. Il n'y en avait qu'un l'an dernier. Sur les vingt-cinq personnes les plus âgées de l'an passé, sept ne répondent malheureusement plus à l'appel de cette année. Durant l'année 1969, nos deux centenaires ont reçu trois compagnes en renfort.

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

EDEN: 20.30, «Une Poignée de Plombs».  
CORSO: 20.30, «Le Cerveau».  
PLAZA: 20.30, «Quelques Dollars pour Django».  
RITZ: 15.00 et 20.30, «Tintin et le Temple du Soleil».  
SCALA: 20.30, «Ces Merveilleux Fous volants dans leurs drôles de Machines».

## Pharmacie d'office

Pharmacie Henry, avenue Léopold-Robert 68. (Des 22 h appeler le No 11.)

La Musique ouvrière La Persévérante informe ses membres actifs, honoraires et passifs du décès de

Madame veuve

**CHARLES MEYER**

mère de notre camarade Charles Meyer, membre du comité.

L'incinération a eu lieu samedi 27 décembre, à 14 h.

Le comité.

## NOCES D'OR.

— M<sup>m</sup>e et M. Gaëtan Brusa ont fêté leurs 50 ans de mariage, entourés de leur fils et de leurs petits-enfants. Anciens tenanciers du Café de la Terrasse, ils sont restés fidèles à notre ville dont ils sont originaires. Nos félicitations et nos vœux.

## AVOUEZ QUE ÇA TOMBERAIT A PIC!

— Le plus grand plaisir qu'on puisse faire à quelqu'un est de lui donner un peu d'espoir. Pourquoi ne choisiriez-vous pas pour vos cadeaux de fin d'année des billets de la Loterie romande? La joie que vos parents ou vos amis éprouveraient à gagner le gros lot de cent mille francs ou l'un des trente lots de mille francs, le 3 janvier prochain, serait sans doute peu commune. Et vous-même, avouez que le gain que vous vaudrait pareille aubaine si la chance vous favorisait aussi, tomberait à pic.

Hâtez-vous donc, car les billets s'enlèvent très, très rapidement, et le tirage du 3 janvier — qui aura lieu à Pully — risque fort de se dérouler à guichets fermés.

## Tentative d'enlèvement à Tête-de-Ran

Deux inconnus auraient tenté d'enlever un bambin, vendredi en fin d'après-midi, devant l'Hôtel de Tête-de-Ran. C'est une fillette de huit ans, la cousine de l'enfant, qui aurait empêché les ravisseurs de mener à bien leur tentative en intervenant courageusement. Les deux individus ont pris la fuite en voiture.

Sans démentir, la Sûreté de La Chaux-de-Fonds nous a déclaré ce matin ne pouvant nous donner aucune information à ce sujet. Ainsi, une fois de plus, il faut regretter que la police se cantonne dans une politique du silence qui paraît dictée par une espèce d'hostilité à l'égard de la presse (ou d'une partie de celle-ci?). On peut certes comprendre que l'intérêt d'une enquête nécessite parfois la discrétion. Mais quand un journaliste a pu obtenir les détails d'une affaire et les publie en évidence dans son journal, quand d'autre part les événements datent de trois jours déjà, il semble que la police devrait comprendre qu'il est préférable d'informer largement et exactement l'opinion plutôt que de laisser, comme c'est presque toujours le cas, les faux bruits naître et se multiplier.

M.-H. K.

## CONVOICATIONS DU PARTI

**COURROUX-COURCELON: Assemblée générale.** — Samedi 17 janvier, à 16 h. précises au Restaurant Fédéral, à Courroux. Elle sera suivie de son traditionnel souper qui aura lieu au Restaurant du Pont, à 20 h. Prix: Fr. 9.80, participation de la caisse Fr. 2.—. Pour tout le monde: soit Fr. 7.80, service compris.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

Les caissiers des sections neuchâteloises sont priés de retourner les timbres non vendus et les cotisations au caissier cantonal Pierre Frey, Rosiers 7, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 10 janvier 1970.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

## Au Cartel syndical cantonal neuchâtelois

## La quatrième semaine de vacances pour les apprentis

Le comité du cartel s'est réuni à Saint-Blaise le 15 décembre. Voici les plus importantes questions qui ont été étudiées:

1. Nous avons proposé à l'Union patronale, en accord avec les sections neuchâteloises de la Société suisse des employés de commerce, de compléter la convention de 1966 en matière de vacances en vue d'accorder une quatrième semaine de vacances aux apprentis.

L'Union patronale n'a pu s'y rallier parce que, dit-elle, la convention de 1966 avait pour but de remplacer la législation cantonale devenue caduque à la suite des décisions prises sur le plan fédéral, alors qu'il s'agirait aujourd'hui d'introduire un droit nouveau; les organisations centrales patronales ne pourraient pas y consentir dès maintenant.

Cependant, les délégués de l'Union patronale se sont engagés à demander aux employeurs neuchâtelois d'étudier le problème avec bienveillance; il s'agirait sans doute que les employeurs accordent d'eux-mêmes cette semaine supplémentaire de vacances.

D'ailleurs, il est probable que les apprentis obtiennent satisfaction par une disposition légale cantonale lorsque la Confédération aura octroyé aux cantons le droit nécessaire. Nous aurions préféré la voie contractuelle.

2. La cueillette des signatures pour appuyer les initiatives AVS et assurance maladie sera secondée par le mouvement syndical. Il semble que ce soit en janvier seulement que le Parti socialiste neuchâtelois fera appel à notre aide. Nous espérons qu'un bon nombre de syndiqués se mettront à notre disposition à ce propos.

3. L'Union patronale nous suggère de demander au Conseil d'Etat une modification de la loi concernant l'élection des juges prud'hommes. Ce serait ce conseil qui procéderait à cette nomination sur la base des listes présentées par les organisations professionnelles les plus représentatives (pour les juges représentant les

## SOUBOZ: Les femmes étonnent

Hier après midi, les citoyennes de la commune de Souboz étaient invitées pour la première fois à participer à l'assemblée municipale qui s'est déroulée à l'école, sous la présidence de M. A. Carnal, maire.

A la surprise des 23 citoyens présents, aucune femme n'a pris le chemin de l'école, où l'on procèda, comme dans les «landsgemeinden», à l'élection à main levée de trois conseillers municipaux, MM. P. Weber, W. Gyger et D. Carnal, alors qu'à main levée également le maire, M. A. Carnal, et son cousin, M. S. Carnal, étaient élus membres de la commission d'école.

C'est à main levée encore que fut accepté le budget, qui est équilibré. La taxe immobilière, qui était de 1.4‰, a été ramenée à 1.2‰.

Un crédit de 150.000 fr. fut ensuite accepté à l'unanimité. Il doit permettre le raccordement du réseau d'eau de la commune de Souboz à un réservoir situé au Maupas, en contrebas de la localité, réservoir qui alimentait la Maison de santé de Bellelay avant que cette dernière ne soit raccordée au réseau d'eau des Franches-Montagnes. (w.)

**LES ENFERS: Les affaires vont mal.** — Pour un total de recettes de 66 000 fr., le budget prévoit un déficit de 17 000 fr. La quotité est de 2. A Montfaucon, commune voisine, le déficit est de 8 700 fr. pour un montant de dépenses de 58 800 fr.

**Un OBJECTEUR-PATRIOTE JURASSIEN FÊTÉ.** — Samedi matin Daniel Kummer, objeteur-patriote jurassien, est sorti de la prison Saint-Antoine à Genève après 45 jours. Samedi soir, dans un hôtel de Tavaunne, une centaine de jeunes jurassiens sont venus lui témoigner leur solidarité.

On apprend, d'autre part, que le député P. Grimm, de Saint-Imier, sera libéré le 10 janvier prochain après avoir passé deux mois en prison en tant qu'objeteur-patriote. Une importante réception devrait se dérouler à cette occasion dans une localité du sud du Jura.

## Fusion des usines Miserez et Sanglard

Les promoteurs du holding qui réunit depuis une année les établissements Miserez S.A. (Saignelégier, Montfaucon), G. Sanglard S.A. (Cornol) et Mirval S.A. (Saignelégier) ont annoncé qu'ils abandonneront le projet d'un holding et qu'ils avaient décidé une fusion, en une société anonyme, sous la dénomination de Miserez-Sanglard S.A. La nouvelle société absorbera certainement, dans le courant de l'année 1970, l'usine Mirval S.A., laquelle est déjà placée sous la direction technique et administrative de la nouvelle société de fabrication de boîtes de montres. Ces trois maisons, avec leurs différentes succursales, occupent plus de 600 personnes.

Les administrateurs de la nouvelle société ont également décidé de créer en Valais, à Isérables, une nouvelle usine. Elle occupera une centaine d'ouvriers et sera plus particulièrement destinée à la fabrication de boîtes de montres en acier inoxydable. Les établissements Miserez-Sanglard possèdent déjà en Valais, à Bassendaz, un atelier de polissage où travaillent une quarantaine d'ouvriers.

**TAVANNES: Brusque décès.** — Occupé depuis deux ans et demi dans une maison d'exportation à Abidjan, capitale de la Côte-d'Ivoire, un jeune homme de Tavaunne, M. F. Farine, 25 ans, était revenu au pays pour passer les fêtes de fin d'année dans sa famille. Mais il dut soudain être conduit à l'Hôpital de Moutier, souffrant d'une broncho-pneumonie. Son état inspirant de vives inquiétudes, il fut conduit à l'Hôpital de l'Île, à Berne, où il est décédé. (w.)

**SAINTELÉGER: Excédent des recettes.** — L'assemblée communale a été fréquentée par 83 citoyens sur 946 inscrits. Le budget qui prévoyait 1 075 000 fr. aux recettes et 1 070 600 aux dépenses, soit un boni de 4400 fr. a été accepté. La quotité demeure à 2.2. D'autre part, le conseil a accepté une aide régulière au tiers monde.

**BONCOURT: Amusement dangereux.** — Un jeune homme, qui s'amusa avec une carabine à air comprimé, a blessé une jeune fille qui passait devant sa maison.

**COURTEMAICHE: Disparu recherché.** — Les habitants de Courtemaiche et de Courchavon ont recherché vainement durant le week-end M. Auguste Hotz, 52 ans, qui a disparu depuis le 22 décembre. Veuf depuis un an, M. Hotz souffre de dépression.

## CHRONIQUE DE SAINT-IMIER.

**Assises annuelles de la section Chasseral du CAS.** — C'est devant quelque cent clubistes qu'honorait la présence de l'ancien juge fédéral Comment que le président A. Bourquin officia.

L'assemblée rappela la mémoire de quatre membres méritants décédés en cours d'exercice: MM. R. Gygas, 60 ans de sociétariat, M. Schweingruber, J. Bobillier, chacun 42 ans, et W. Weibel, clubistes aux très nombreux chevrons.

Dans son rapport, M. Bourquin fit ressortir les lumières et les ombres du tableau 1969, s'attardant plus spécialement sur l'agrandissement de la cabane d'Oberaletsch, réalisation à marquer d'une pierre blanche dans les annales du club. Les comptes présentés par M. Frauenknecht furent approuvés. Il en fut de même des rapports des diverses commissions.

M. Bourquin fut ensuite acclamé à la présidence pour une nouvelle période; il en fut de même des membres du comité et des commissions. Le programme d'activité pour 1970 présente une succession de manifestations réjouissantes.

Un film sur l'inauguration de la cabane de l'Oberaletsch commenté sur bande magnétique par son auteur M. F. Rubin mit un terme agréable à la partie officielle.

**DÉMISSION D'UNE PÉDAGOGUE.** — M<sup>m</sup>e Christiane Maire-Pauke, institutrice primaire, très appréciée, a donné sa démission pour le printemps prochain. Ce départ unanimement regretté est dû au déplacement de son mari.

**DAR-ES-SALAAM.** — Les experts estiment qu'il faudra environ deux semaines de réparations avant que l'oléoduc de 1600 km. qui relie Dar-es-Salaam, en Tanzanie, au «Copperbelt» zambien, puisse fonctionner à nouveau. Des saboteurs ont en effet fait sauter une station de pompage à Iringa le jour de Noël.



CHRONIQUE GENEVOISE

# Fête de Noël chez les convalescents

Comme chaque année, un arbre très réussi a réuni ceux qui rétablissent leur santé dans la sympathique Maison des convalescents du Petit-Saconnex. Malgré les méfaits de la grippe, une cinquantaine de pensionnaires se retrouvaient autour d'un succulent repas avec M. et M<sup>me</sup> Berthoud, directeurs de l'établissement, le D<sup>r</sup> Boos qui y prodigue ses soins dévoués et les membres de la commission administrative; on notait aussi la présence de M. Jean Eger, procureur de la République, M. Di Mico, secrétaire général et M. Tagini, premier secrétaire adjoint du Département de la prévoyance sociale, M. Alex Burtin, secrétaire du Grand Conseil, M. Schaefer, directeur de l'Hospice général, M. Ruchon, directeur du Bureau central de bienfaisance, M. Magnin, directeur de l'Office des allocations aux personnes âgées, le D<sup>r</sup> Junod, directeur du nouvel Hôpital de gériatrie, ainsi que des représentants de diverses autres institutions cantonales et de la fédération des caisses de maladie.

En l'absence de Willy Donzé, conseiller d'Etat et président de la Commission administrative, grippé, M. Octave Golay souhaita la bienvenue à tous, tandis que M. Di Mico prononçait l'allocution officielle. Après avoir rendu hommage à la direction de l'établissement, à sa Commission

administrative et à tous ceux qui contribuent, par leur travail efficace, au bien-être des pensionnaires, avec des paroles aimables à l'égard de M. Tagini et du personnel de la maison, il releva l'utilité de la présence dans la société des personnes d'un certain âge, car les jeunes n'évoluent harmonieusement qu'entourés des moins jeunes qui enrichissent le caractère humain de notre société et sa dignité. Un pensionnaire de la maison tint à prodiguer, au nom de chacun, ses vifs remerciements à tous. L'abbé Surdez, aumônier, eut des mots réconfortants, tandis que le pasteur Paul Dunand, lisait le récit biblique de Noël.

Après quoi, l'on passa à la partie récréative; M<sup>lle</sup> Nelly Roser, qui dirige le Chœur paroissial du Petit-Saconnex, grippée, elle aussi, fut remplacée au pied levé. Après plusieurs chants forts beaux, Ceux de Genève, sous la présidence pleine de talent et de gentillesse de M. Luc Brunnschweiler, exécutèrent plusieurs danses en costumes genevois.

Cette belle journée se termina, comme à l'accoutumée, par la remise aux pensionnaires et au personnel des cornets bien garnis, grâce à la participation en nature et en espèces de plusieurs fournisseurs.

C.-S. Mueller.

DU 31 JANVIER AU 8 FÉVRIER

## Genève sera le rendez-vous des poids lourds

Si l'on en juge par le succès record d'inscriptions enregistré pour cette première exposition consacrée aux seuls véhicules utilitaires, engins de manutention et accessoires divers (toute la superficie du Palais des Expositions a été louée!), on peut être certain que le public, même profane, ne boudera pas cette grande manifestation, tout à la fois nationale et internationale.

Ce sera l'occasion pour les visiteurs de faire plus ample connaissance avec le monde des routiers et des transporteurs professionnels, qui jouent un rôle de plus en plus grand dans l'économie moderne. Tous les types de trains routiers seront présentés à Genève, ainsi que les systèmes de manutention les plus développés.

Parallèlement, un effort accru sera porté sur l'éducation routière. En outre, précisons encore qu'un certain nombre d'associations de la branche concernée ou du monde routier profiteront de cette manifestation pour se réunir en assemblée ou en congrès à cette occasion.

Enfin, « last but not least », montrant bien l'importance qu'elle attache à l'événement, la Maison des transports de Lucerne a accepté d'installer au centre de l'exposition une rétrospective de l'industrie suisse de l'automobile, en y présentant quelques-unes de ses pièces les plus prestigieuses. A noter que le Veteran car-club romand présentera également quelques véhicules de très haut intérêt.

# STATISTIQUE GENEVOISE

Ventes à crédit: 3,7 millions

Le Bureau cantonal de statistique communique:

La population résidente du canton a augmenté de 896 personnes durant le mois de novembre pour s'établir à 332 327 habitants. Ce nombre comprenant 8450 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 323 877 habitants.

Parmi la population résidente, 347 naissances vivantes et 237 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en novembre, de 363 unités et s'établit ainsi à la fin du mois à 60 386, dont 12 779 frontaliers. A la même date, on comptait 10 chômeurs complets dans le canton, contre 8 un mois auparavant.

Vingt-sept bâtiments d'habitation (dont 19 villas) comprenant 278 logements ont été achevés en novembre dans le canton, alors qu'en 1968 il avait été terminé, en moyenne, 349 logements par mois.

ments ont été achevés en novembre dans le canton, alors qu'en 1968 il avait été terminé, en moyenne, 349 logements par mois.

L'Office cantonal des poursuites a enregistré, en novembre, 457 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 3757 milliers de francs (novembre 1968: 623 pactes et 3827 milliers de francs). Le même office a adressé, en novembre, 6416 réquisitions de poursuites (6834 en novembre 1968). En outre, il a procédé à 20 séquestres (12 en novembre 1968).

L'indice genevois des prix à la consommation, calculé sur la base septembre 1966 = 100, a atteint 111,2 à la fin de novembre. Il marque une progression de 2,3% par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

## Nouveau directeur de la Police des étrangers

A partir du lundi 5 janvier 1970, la CGTE organisera, avec la collaboration de la SAT (Société Annemassienne de Transport), des services directs entre Annemasse et Genève, plus spécialement destinés au personnel frontalier travaillant à Genève. Deux courses seront assurées à l'aller le matin et deux au retour le soir, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, selon les parcours suivants:

**Annemasse-La Praille**  
Annemasse, gare routière SAT, 5 h. 50, 18 h. 35; Ambilly, rue Dégerine, arrêt autobus urbain, 5 h. 55, 18 h. 30; place des Eaux-Vives, arrêt TB ligne 2, rue du Rhône, 6 h. 15,

18 h. 10; la Jonction, arrêt TB ligne 2, rue des Deux-Ponts, 6 h. 20, 18 h. 05; la Praille, rue Fr.-Dussaud—rue Marziano, 6 h. 25, 17 h. 55.

**Ville-La-Grand—Gare routière, Genève**  
Ville-La-Grand, place Joseph-Philipppe, 7 h. 15, 18 h.; Annemasse, gare routière SAT, 7 h. 20, 17 h. 55; place des Eaux-Vives, arrêt TB ligne 2, rue du Rhône, 7 h. 35, 17 h. 40; gare routière, place Dorcière, 7 h. 45, 17 h. 30.

Pour tous les renseignements plus détaillés, s'adresser à la gare routière, place Dorcière, ou aux stations de Rive et de Cornavin.

# Petit livre rouge et liberté d'expression

Le livre rouge de la défense civile qui vient de paraître est en passe de devenir le best-seller de l'année. Des auteurs de qualité (du meilleur monde) l'ont élaboré. Préfacé par la plus haute autorité du pays, ce petit livre supplante dès sa parution la biographie de Papillon, l'ex-bagnard repentant dont on pensait pourtant que son livre retraçant les complexités du régime concentrationnaire décrocherait la palme du best-seller de l'année. Mis à la portée de tous grâce à la générosité de la collectivité, le petit livre rouge bénéficie d'un support publicitaire extraordinaire. Une majorité de gens pensent qu'il faut faire un effort pour renforcer le climat de détente entre les peuples et instaurer un régime de paix plutôt que d'envisager un conflit armé nucléaire qui serait l'holocauste de la race humaine. Ces gens manifestent leur désapprobation dans la presse, à la radio, à la télévision et jusqu'au Parlement, d'où une publicité accrue pour cet ouvrage exceptionnel.

Des citoyens qui se proclament d'idéologies d'extrême-droite ou d'ex-

trême-gauche, d'autres encore ont jugé utile de procéder à des autodafés sur les places publiques. La solidité et la stabilité de la démocratie helvétique n'ont pas été ébranlées par ces manifestations garanties par la liberté d'expression dont bénéficie chaque citoyen suisse. On se demande quelles auraient été les réactions des régimes totalitaires ou dictatoriaux de notre vieille Europe où des travailleurs et des syndicalistes sont condamnés à des peines de quinze à vingt ans de prison simplement pour avoir diffusé de la propagande taxée de subversive.

Quant au livre rouge de la défense civile, il devrait être conservé précieusement. A l'instar du livre « Mein Kampf » — qui n'est plus coté à l'argus de la presse et qui vaut son pesant d'or — dont son illustre auteur Adolf Hitler voulait instaurer par la force et l'oppression un régime qui devait durer mille ans, le petit livre rouge restera comme témoignage d'un pays qui se refuse à croire ou qui craint les réalités du monde du XX<sup>e</sup> siècle.

Georges Chappuis.

En hiver: Prudence route verglacée



La Commission administrative, le bureau, la direction et le personnel de l'Hospice général ont le profond regret de faire part du décès de

MADAME

Marie-Louise MORIAUD

mère de leur très fidèle collaborateur et bien cher collègue.

CHRONIQUE VAUDOISE

# LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

## LUSSERY UN AVERTISSEMENT

Le Conseil d'Etat a annulé les dernières élections communales à Lussery. Commentant ce fait, le « Journal du District de Cossonay » écrit:

« Cet incident pourra peut-être servir d'avertissement aux autorités de quelques petites communes où on a conservé l'habitude de s'organiser à la bonne franquette, en appliquant plus ou moins strictement les textes légaux. Or, en matière de votations et d'élections, la loi doit être appliquée jusque dans ses moindres détails et il n'y a pas de place pour l'a-peu-près. »

Nous approuvons notre confrère, mais nous ajouterons qu'il faut espérer que certaines grandes communes pourraient aussi en prendre de la graine!

## MONTREUX UN PEU DE TACT SVP!

Lors de la dernière séance de la législature du Conseil communal de Montreux, au nom du bureau du Conseil communal, le président du susdit a remis un petit cadeau aux cinq municipaux qui se retireraient. Les deux socialistes, F. Paroz et A. Massard, ne l'ont pas accepté. On ne saurait que les en féliciter. Après les manœuvres bourgeoises qui ont abouti à l'éviction de la gauche démocratique de la Municipalité, il était peu délicat de leur offrir un présent. Le tact

n'est vraiment pas la qualité première des partis de la droite montreuissienne!

## LE LIEU L'UTILITÉ DES MAUVAISES LANGUES

La « Feuille d'Avis de la Vallée de Joux » a publié la notice rédactionnelle suivante:

« Nous avons appris que les mauvaises langues, et il y en aura toujours, et en toutes circonstances heureusement, ont prétendu que l'éditeur, lorsqu'il était en mal de copie, téléphonait à son correspondant occasionnel des Charbonnières pour solliciter un article à controverse... »

« A vrai dire, c'est une idée à laquelle nous n'avions pas encore songé, parce que pas acculé par la nécessité, surtout en cette fin d'année. »

« Elle peut cependant s'avérer valable pour les semaines à venir... C'est donc parfois utile les mauvaises langues. »

## LA TOUR-DE-PEILZ UNE AFFAIRE D'IDÉAL

Comme ceux de la droite montreuissienne, les représentants des partis bourgeois au Conseil communal de La Tour-de-Peilz n'ont pas voulu faire aux socialistes la place qui leur revenait à l'exécutif. Après quoi, avec un art consommé, ils ont fondu en lamentations parce que le seul municipal

de la gauche avait démissionné. Celui-ci, lors de la dernière réunion du législatif, a fait une excellente mise au point. En voici quelques extraits:

« En prenant un peu de recul, des responsables du Parti libéral, arbitre de la situation, nous encourageaient à prendre nos responsabilités. Mieux encore, on stigmatisait le Parti radical déchiré et ingrat envers ses serviteurs. »

« Le succès obtenu par le Parti socialiste imposait clairement notre devoir de présenter un second candidat, d'autant mieux que le départ de M. Edouard Grangier laissait un siège inoccupé et évitait de créer l'embarras d'un départ obligé. Les déclarations des groupes radical et libéral font l'éloge de notre travail, de notre loyauté, de notre collaboration et de la personnalité de M. John Zimmermann n'a pas été contestée et ne saurait l'être. Alors, que doit penser le citoyen sincère appelé aux urnes? Peut-il garder foi en la démocratie? Non, et c'est grave. »

« Un porte-parole prétendait que l'on a fait passer les intérêts politiques avant les intérêts de la commune. Cette commune n'a-t-elle pas droit à un peu de justice et de droiture? Evidemment c'est déjà une affaire d'idéal... »

A droite, hélas! certains ne le comprendront jamais.

VEBÉ.

## YVONAND: Assermentation des autorités

# La grippe de Hong-kong n'était pas là...

Dernièrement a eu lieu à Yvonand l'installation des autorités par le préfet Magnenat. Cinquante-cinq membres étaient présents (pas d'absents!): 4 dames conseillères et 51 conseillers. Après la cérémonie d'usage, on passe aux élections. Bureau: notre camarade Edmond Forestier est élu président du conseil par 50 voix sur 50 bulletins valables. MM. G. Antoniazza (PAI) accède à la vice-présidence avec 47 voix. Les scrutateurs sont: MM. Bachmann (rad.), Beutler (PAI). Les sous-scrutateurs: notre camarade M<sup>me</sup> Isabelle Huber et M. Vonlanthen (rad.). Secrétaire: R. Grize (rad.) avec 54 voix, et M. Gander (rad.) sous-secrétaire. M. Pouly garde ses fonctions de huissier.

Toutes les indemnités ont été augmentées; les salaires augmentent bien! Election de la Municipalité: notre camarade René Baechler, ancien, est élu par 48 voix sur 50 bulletins valables. M. R. Cuagnier (rad.), ancien, obtient 47 suffrages, R. Genilod (PAI), 32 voix, A. Jaccard (rad.), nouveau, reçoit 41 voix. Notre camarade Marcel Lambelet, nouveau, est élu par 31 voix. J.-P. Chalanda (PAI), nouveau, 37 voix, M. Nobs (rad.), nouveau, 41 voix.

M. A. Jaccard, radical, est nommé syndic avec 42 voix.

C'est donc le statu quo à la Municipalité avec trois radicaux, deux PAI et deux socialistes. A noter que le syndic, M. Ed. Delay, radical, s'était retiré, de même que trois autres municipaux: MM. Vuagniaux, radical,

Vernez, PAI — ce dernier, par obligation, a dû céder la place à son beau-frère, M. Jaccard, sorti premier du village lors des dernières élections communales. Enfin, le socialiste Gilbert Pidoux, municipal pendant seize ans. C'est notre ami Lambelet qui le remplace. Nomination de la Commission du budget: MM. Despland et Blanc (rad.) Burdet (PAI), Jean Hähni et Gilbert Bonny (socialiste).

On procède ensuite à l'assermentation de la nouvelle Municipalité. Après le traditionnel discours du préfet, on entend encore l'allocution du nouveau syndic. Puis, le président du conseil, Edmond Forestier, très applaudi, a fait un magistral discours, félicitant notamment les quatre conseillères.

Conclusion: Tout s'est bien passé, malgré la lutte qu'a menée le PAI. Le groupe socialiste est très satisfait, même s'il regrette que M. Lambelet n'ait pas obtenu davantage de voix.

Quatre nouveaux municipaux, c'est beaucoup, mais je suis certain qu'ils feront leur travail à la satisfaction de tous.

A tous nos amis: Bonne et heureuse année.

La Menthe.

HORLOGERIE BIJOUTERIE  
**O. MEYLAN**  
20 rue de l'Alpe, 20  
TEL 22 36 90 LAUSANNE



**CHRONIQUE VAUDOISE**

# Assermentation des autorités communales de Vallorbe

C'est dans la grande salle du Casino, le samedi 13 décembre, à 10 h., que s'est déroulée cette manifestation empreinte de solennité, devant une scène bien fleurie et présidée par le préfet Nicole, en jaquette, portant en sautoir l'écharpe verte et blanche encadrée des drapeaux de Vallorbe et du canton de Vaud. Le pasteur J. Sauter ouvre la cérémonie par une prière et une méditation, puis le préfet procède à l'assermentation du nouveau Conseil communal (63 conseillers et 7 conseillères); chacun prête serment. Le préfet adresse quelques mots à l'assemblée et demande une collaboration loyale entre tous, pour le bien du village.

En seconde partie, nous assistons à l'élection du bureau et des municipaux, dont voici les résultats: président du conseil pour 1970: J.-C. Jaquet (soc.), 69 voix sur 70; secrétaire: A. Gilliéron (soc.), 68 voix sur 70; premier vice-président: M. L. Jaquet (rad.), 66 voix sur 70; deuxième vice-président: R. Kaeslin (soc.), 64 voix sur 70; sont nommés deux scrutateurs (rad.), deux scrutateurs suppléants (un socialiste et un libéral); le secrétaire suppléant est nommé en la personne de M. G. Borboen (rad.), l'huissier, M. R. Nicolaz, est réélu par acclamation.

Avant l'élection de la Municipalité, au nom du Parti libéral, M. P. Schneiter lit une déclaration indiquant le refus de son parti de présenter un candidat. Nous enregistrons immédiatement quelques remous dans la salle tant cette décision est inattendue.

Le premier municipal présenté est M. A. Jaillat (rad.), 58 voix sur 70; puis Ed. Ruegger (soc.), 64 voix sur 70; M. A. Glardon (rad.), 56 voix sur 70; F. Haldemann (soc.), 66 voix sur 70. Pour l'élection du cinquième et dernier municipal, le porte-parole du groupe radical demande quinze minutes d'interruption de séance, ce qui est accordé par le président. A la reprise de l'élection, le groupe radical présente M. M. Mauerhofer et les socialistes E. Truan. Le premier est élu par 36 voix alors que le second en obtient 28. L'élection du syndic confirme M. A. Jaillat dans ses fonctions par 49 voix sur 70. Ph. G.

importantes commissions, expérimenté, écouté. Le Parti libéral se réjouit de cette excellente candidature, convaincu que les autorités et le village l'accueilleraient avec satisfaction.

Voilà quelques jours, le comité du Parti radical nous a informés que notre candidat ne rencontrait pas son approbation. En bref, il nous a demandé, ou plutôt il a été demandé à M. Lambelet de déclarer renoncer à se laisser porter candidat aux élections cantonales de mars prochain, tout en précisant que le Parti radical ne nous contestait pas notre siège à la Municipalité. Le motif invoqué pour justifier cette requête insolite est le fait que M. Lambelet, s'il était municipal, verrait augmenter ses chances de succès aux élections du Grand Conseil et pourrait ainsi nuire à celles des candidats en place.

Cette incroyable démarche était complétée ainsi: « Ou bien M. Lambelet déclare renoncer à se porter candidat en mars prochain, ou bien nous lutterons pour faire échouer sa candidature à la Municipalité. »

M. Lambelet a pris la décision suivante:

1° Refuser avec indignation le marchandage qui lui est proposé.

2° Stigmatiser ici le procédé inqualifiable consistant à refuser sa candidature, ce qui, inévitablement connu du public, ouvrirait la porte à toutes les suppositions, aussi injustes que déplacées.

3° Déclarer que naturellement toute collaboration dans la Municipalité est devenue impossible, car il est notoire que l'efficacité d'une telle autorité dépend d'un climat de confiance réciproque, d'harmonie et d'estime.

En conséquence, et par le seul fait de l'opposition mentionnée ci-dessus, M. Lambelet a retiré sa candidature. Dès lors, le Parti libéral, considérant qu'il ne saurait accepter de tels agissements qui bafouent son président et candidat, prétendent disposer de ses membres, peuvent détruire les bonnes relations avec d'autres membres du Parti radical, déclare qu'il renonce à présenter son candidat, laissant la responsabilité de cette navrante affaire au comité du Parti radical qui l'a provoquée.

# LAUSANNE: Le Noël de la Paternelle

Jeudi 18 décembre, la Paternelle a donné son spectacle de Noël, au Théâtre de Beaulieu. Faut-il relever que la « Paté » est une institution de prévoyance et de solidarité en faveur des orphelins? Fondée en 1884, elle a distribué depuis sa fondation une somme de 1 270 000 fr. Le président, L. Schaefer, dans son allocution, a fort opportunément rappelé le but de cette mutualité non lucrative. Nous avons donc assisté à un très joli spectacle qui avait pour thème l'histoire d'un forgeron finlandais, épris d'amour de la liberté, combattant avec les habitants de son village contre l'opresseur cruel du nom de Timo. L'aventure de Kavela, écrite par E. Gardaz, fut jouée par les enfants de la Paternelle qu'entouraient des acteurs amateurs. Les costumes, les décors et la mise en scène étaient de M. Apothéoz, la chorégraphie de S. Browning et la musique d'U. Kohler (un peu discordante à notre avis).

Ce conte finlandais fit le ravissement des gosses et nous pouvons dire que les responsables de la Paternelle eurent la main heureuse cette année; le texte d'E. Gardaz convenait très bien au spectacle de la 75<sup>e</sup> fête de Noël. Lors de la réception de l'entracte, le président du Conseil communal, P. Guignard, eut d'aimables propos à l'endroit de la « Paté », et apporta le salut des autorités lausannoises. F. Ch.

On peut en mourant ne pas regretter sa vie, il est bien rare qu'on ne regrette pas la vie. V. Baum.

# PULLY: BUDGET ET MILLIONS

Lors de son ultime séance de l'année et de la législature, le 17 décembre, le Conseil communal de Pully a approuvé le budget 1970, qui prévoit plus de 11 millions de dépenses avec un excédent de recettes d'environ 25 000 fr. Il a également approuvé un plan d'extension pour la liaison routière Maladière-Perraudettaz, donnant plein pouvoir à la Municipalité quant aux actions éventuelles.

Au nom de la Commission permanente d'urbanisme, notre députée Isabelle de Dardel a fait admettre, à l'unanimité moins une voix, un plan d'extension partiel déterminant une zone de constructions d'utilité publique Collège principal, en écartant les oppositions à ce projet.

La correction de la route cantonale 780 (avenue de Lavaux) a fait l'objet d'un énorme dépassement de crédit. Pour sa part, notre commune se voit

contrainte d'allonger 1 200 000 fr. supplémentaires.

En début de séance, le président J.-A. Perret a informé le conseil du don généreux de M. de Trey: 1000 fr. à répartir pour Noël aux moins bien lotis de la commune.

La nouvelle Municipalité s'est constituée ainsi: MM. L. Thaler, syndic, Administration et Finances; R. Meyer, Travaux; F. Delisle, Police et Ecoles; E. Baudraz, Domaines, Bâtiments et Voirie; G. Cherix, Services industriels.

Puis la séance s'est terminée comme il se doit par la traditionnelle collation et par un échange d'aimables propos.

Et, maintenant, la section de Pully, vivante et prospère, adresse à tous ses meilleurs vœux pour l'an prochain. *Pag.*

Pour vos CADEAUX !

Appareils et accessoires de haute qualité  
Nos prix... pas plus chers qu'ailleurs

# R. SCHNELL & Cie

LAUSANNE

Place Saint-François 4

# Inscriptions à l'école primaire de Lausanne

des enfants nés en 1963

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire (rentrée le lundi 13 avril 1970, à 14 h.) sont prises à la Direction des écoles, service primaire, promenade de Montbenon N° 6, rez-de-chaussée à droite,

du 12 janvier au 13 février 1970.

Présenter le livret de famille (ou l'extrait d'acte de naissance) et les certificats de vaccinations (variole et diphtérie), le livret d'assuré de la caisse de maladie si l'enfant est assuré.

Les enfants qui suivent actuellement une école infantine officielle et ceux qui entreront au mois d'avril dans une école privée sont dispensés de l'inscription.

Les enfants instruits à domicile seront annoncés au bureau précité. Il en est de même de ceux que leur état de santé empêche de suivre l'école. Dans ce cas, le dépôt d'un certificat médical est obligatoire.

DIRECTION DES ÉCOLES DE LAUSANNE

# Inscriptions aux écoles enfantines de Lausanne

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire (rentrée le lundi 13 avril 1970, à 14 h.) auront lieu tous les jours, sauf le samedi, de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h., du 12 janvier au 13 février, à la Direction des écoles, promenade de Montbenon N° 6, rez-de-chaussée, rotonde, bureau N° 12. La présence des enfants n'est pas requise pour la formalité d'inscription. Peuvent être inscrits: les enfants nés en 1964 ou en 1965.

Pièces à fournir:

1. Livret de famille ou acte de naissance.
2. Certificats de vaccinations (variole ou diphtérie).
3. Le livret d'assuré de la caisse de maladie si l'enfant est assuré.

L'article 22 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1961 concernant l'hygiène dans les écoles publiques et privées a la teneur suivante: « Aucun enfant n'est admis dans les écoles publiques (cantonales, communales ou privées) s'il ne produit un certificat constatant qu'il a été vacciné contre la diphtérie. »

Nous prions instamment les parents de faire vacciner leur enfant contre la diphtérie avant de demander son inscription à l'école.

DIRECTION DES ÉCOLES DE LAUSANNE

# Déclaration du Parti libéral

Le Parti libéral a obtenu de son président, M. Edouard Lambelet, entré au Conseil communal en 1933 pour y siéger durant 32 ans, qu'il se laisse porter candidat à la Municipalité en sa qualité d'ancien président de ce conseil, membre de nombreuses et

# DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

Pharmacies Populaires

Centre-Ville Ale 30  
Sous-Gare Fraisse 6  
Ouest Echallens 81

ESCOMPTE 7 1/2 %  
(prod. régl. exceptés)

# AVIS AU PUBLIC

ABONNEMENTS COMBINÉS T.L./L.-O.

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des voyageurs qu'un accord est intervenu entre les Transports publics de la région lausannoise et la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy en vue de créer des abonnements valables sur les réseaux des deux entreprises. Deux séries d'abonnements combinés sont émises dès le 1<sup>er</sup> janvier 1970:

1. **Abonnement ordinaire**, série 1, mensuel ou annuel, valable tous les jours pour un nombre illimité de courses.

2. **Abonnement pour écoliers, étudiants et apprentis**, série 4. Cet abonnement mensuel est valable tous les jours pour un nombre illimité de courses. Il est délivré jusqu'à l'âge de 25 ans.

Remarque à l'intention des abonnés des T.L.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1970, à l'instar de la plupart des entreprises suisses de transports publics, la validité de l'abonnement de série 4 est étendue aux dimanches et l'abonnement de série 5 (non valable entre 9 et 16 h.) est supprimé. Ce titre de transport n'est d'ailleurs que très faiblement utilisé.

Tous renseignements relatifs aux abonnements combinés peuvent être obtenus auprès des stations T.L. de Saint-François, Tunnel et Chauderon.

LES DIRECTIONS DES T. L. et DU L.-O.

# Cinéma lausannois

**A. B. C.** Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Prolongation - 2e semaine  
Le film le plus bouleversant de la saison!  
**L'ARBRE DE NOËL**  
Bourvil, William Holden, Virna Lisi et la nouvelle révélation de l'écran, le petit Brook Fuller - Eastmancolor

**Athénée** Tél. 25 24 12

14.00, 16.30, 18.45, 21.00 7 ans  
Première  
Dans la splendeur de l'écran géant 70 mm.: Bourvil, Tony Curtis, Mireille Darc, Terry Thomas, dans  
**LE RALLYE DE MONTE-CARLO**  
de Ken Annakin, l'auteur de « Ces merveilleux Fous volants ».  
Un énorme éclat de rire! Fav. suppr.

**Atlantic** T. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 7 ans  
Prolongation - 3e semaine  
Le tout nouveau « Louis de Funès » qui déchaine les rires!  
**HIBERNATUS**  
Un spectacle décontractant par le champion agité du rire permanent

**Bel-Air** Tél. 23 53 12

En français: 14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Première  
Franco Nero dans un nouveau chef-d'œuvre du western « à l'italienne » du grand maître Sergio Corbucci!  
**EL MERCENARIO**  
avec Tony Musante, Jack Palance et Giovanna Ralli - Faveurs suspendues

**Bourg** Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 14 ans  
Mardi et vendredi à 12.15, CINÉ-LUNCH  
DERNIER JOUR  
**LA GUERRE DES BOUTONS**  
Tigibus: « Si j'aurais su, j'aurais pas venu. » - Faveurs susp. à 21.00

**Capitole** Tél. 22 51 32

14.15, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision - 2e semaine  
JAMES BOND 007  
**AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ**  
Georges Lazenby, Diana Rigg, Telly Salavas - Panavision - Technicolor

**Colisée** Tél. 32 51 25

En français: 15.00, 20.30 18 ans  
En anglais: 17.00 (sous-titré)  
Une reprise sensationnelle! L'œuvre osée de Mike Nichols  
**LE LAURÉAT**  
(THE GRADUATE) avec Dustin Hoffman, Ann Bancroft, Katharine Ross  
Musique de Simon et Garfunkel  
Panavision - Technicolor

**Eldorado** Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 7 à 77 ans  
Salut les copains! Pour la première fois, MILOU et moi apparaissent dans un superdessin animé des studios Belvision  
**TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL**  
avec les chansons inédites de J. Brel  
Faveurs suspendues

**Lido** Tél. 23 21 44

12.10, 14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Première  
L'œuvre admirable d'Eric Rohmer  
J.-L. Trintignant, Françoise Fabian dans  
**MA NUIT CHEZ MAUD**  
On voudrait que «Ma Nuit chez Maud» soit éternelle! (Fav. susp.)

**Métropole** Tél. 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Le fameux film de Claude Autant-Lera avec Brigitte Bardot, Jean Gabin, Edwige Fenech  
**EN CAS DE MALHEUR**  
d'après le roman de Georges Simenon  
Une histoire stupéfiante

**Palace** Tél. 22 13 30

13.30, 15.15, 16.45, 18.30, 20.30 7 ans  
Un des plus purs chefs-d'œuvre de Walt Disney  
**BAMBI**  
Attention à l'horaire spécial!  
Faveurs supprimées

**Romandie** Tél. 23 47 64

En anglais: 14.30 (sous-titré) 12 ans  
En français: 20.30  
Sur écran géant vistarama 70 mm., son stéréophonique! Un spectacle incomparable et inoubliable!  
**MY FAIR LADY**  
Audrey Hepburn et Rex Harrison  
Faveurs supprimées

**Corso-Renens** Tél. 34 00 35

**RELACHE**  
Dès mercredi 31 déc.: 16 ans  
**OSCAR**  
avec Louis de Funès



# Le drame du Proche-Orient

## Des actes...

Deux raids israéliens, l'un sur la frontière jordanienne, l'autre dans la région de la ville de Suez, un bombardement, toujours israélien contre la ville jordanienne d'Irbid : tels sont, dimanche soir, les faits marquants d'une activité militaire qui ne se ralentit pas au Proche-Orient.

A la suite de l'attaque par un commando palestinien contre un car de touristes dans la région d'Hébron, attaque qui a coûté la vie à un touriste américain selon Tel-Aviv, à plusieurs selon les Palestiniens, le couvre-feu a été décrété dans cette région.

## Des mots...

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine est arrivé samedi soir à Tunis, venant d'Alger, à bord d'un avion spécial, accompagné des membres de la délégation officielle qui a représenté l'OLP à la cinquième conférence au sommet de Rabat.

Arafat a déclaré, samedi soir, avant de quitter Alger, devant les participants du premier congrès international des comités de soutien à la Palestine, que le peuple palestinien « rejettera tout compromis ou marchandage sur son existence ou sur sa cause ».

Depuis vingt ans, a dit encore M. Arafat, le monde a assisté sans réagir

à la mise en application du « terrible plan sioniste qui vise à exterminer le peuple de Palestine, sans tenir compte du droit et de la justice universelle ».

Les combattants palestiniens, a déclaré d'autre part M. Arafat, ont pour objectif « l'instauration d'un Etat palestinien démocratique où les citoyens juifs, chrétiens et musulmans cohabitent dans l'égalité, la justice et la fraternité, et d'où seront bannis le racisme, le fascisme, le chauvinisme et la haine ».

## Des tentatives...

Le « petit sommet » de Tripoli réunissant les chefs d'Etat du Soudan, de la République arabe unie et de la Libye s'est terminé samedi après une troisième et dernière réunion. Un porte-parole officiel libyen a déclaré que les trois dirigeants qui se sont entretenus pendant huit heures en tout s'étaient trouvés d'accord sur de nombreux sujets concernant les problèmes économiques, politiques et militaires. Cependant, on ne s'attend pas à des décisions majeures, telles qu'une union formelle entre les trois pays, mais peut-être à l'établissement de comités communs concernant notamment la coopération économique et culturelle. Selon des sources informées, d'autres réunions de ce genre pourront être organisées à l'avenir.

# Espagne: Trois ans de prison pour un prêtre qui avait critiqué le régime

Le Tribunal d'ordre public a rendu sa sentence samedi matin, après plus d'une semaine d'attente, dans le procès du père Mariano Gamo Sanchez, curé dans un faubourg ouvrier de Madrid, en le condamnant à trois ans de prison et à 10 000 pesetas d'amende (800 fr.) pour le délit de « propagande illégale ».

Le père Gamo avait été arrêté le 1<sup>er</sup> février dernier pour avoir prononcé, dans un sermon dominical, des attaques contre les détentions et assi-

gnations de résidence pratiquées sous le régime de l'état d'exception, alors en vigueur. Il était depuis cette date resté enfermé au couvent du Paular, dans la Sierra Guadarrama, en attendant sa comparution devant le tribunal.

Pour purger ses trois ans de prison, le père Gamo sera transféré à la prison de Zamora réservée aux prêtres condamnés. Selon le concordat, en effet, les prêtres ne peuvent pas être mêlés aux laïcs dans les prisons...

# Southampton: une grande raffinerie de pétrole en feu

Un incendie a éclaté dans la raffinerie de pétrole de Fawley, près de Southampton dans la soirée de dimanche. Une centaine de pompiers des différentes parties de Hampshire ont été appelés sur les lieux. Selon les premières indications parvenues à Londres, l'installation de cracking se trouvait en feu ainsi qu'une partie de la centrale électrique de la raffinerie. Une explosion aurait détruit un transformateur.

Toutes les routes d'accès à la raffinerie ont été fermées, a déclaré un porte-parole de la police peu après une heure du matin. Seules les voitures des pompiers et les ambulances peuvent se rendre sur les lieux du sinistre. Les flammes hautes de plusieurs dizaines de mètres ont attiré

de nombreux curieux dont la présence rend plus difficile le travail des sauveteurs.

La raffinerie de Fawley, l'une des plus importantes d'Europe fournit plus d'un quart de la consommation britannique de produits pétroliers.

Les installations avaient déjà été ravagées par un incendie en mars dernier à la suite d'une explosion.

Trois personnes dont un pompier ont été blessés en combattant l'incendie. Tout les membres du personnel sauf ceux qui prenaient part à la lutte contre les flammes ont été évacués.

Peu après deux heures, un porte-parole des pompiers a déclaré que l'incendie était circonscrit.

## La mystérieuse affaire des vedettes de Cherbourg

(Suite de la première page)

Le groupe Aker a été pendant plusieurs années en relations commerciales étroites avec Israël et a fourni un certain nombre de bâtiments de commerce à des entreprises israéliennes. Comme on demandait à M. Siem si la Starboat Company disposait de capitaux israéliens, le président-directeur général du groupe Aker a répondu : « Il s'agit là d'une question touchant à un domaine confidentiel en raison des liens internationaux de cette société. »

## LE MAIRE ÉTAIT CONTRE L'EMBARGO...

M. Jacques Hebert, député-maire de Cherbourg, a évoqué dimanche soir devant la presse l'affaire des vedettes israéliennes.

« Je m'étais élevé contre la décision d'embargo des armes pour le Moyen-Orient essentiellement pour une question de principe », a notamment déclaré M. Hebert, exclu de l'UDR (Union des démocrates pour la république gaulliste) pour avoir pris position contre le « oui » au référendum en avril dernier — après avoir affirmé qu'il n'y avait aucun rapport entre sa prise de position vis-à-vis de l'embargo et l'affaire des vedettes.

Evoquant ensuite les raisons qui l'avaient amené à se prononcer contre cet embargo le député-maire de Cherbourg qui était alors vice-président de la commission de la Défense nationale de l'Assemblée nationale, a souligné qu'il estimait que cette décision ne respectait pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, était une in-

gérance dans les affaires israéliennes et « une pression inadmissible sur un peuple ami auprès duquel la France s'est battue et qui nous a toujours fait confiance. J'estimais en outre cette position peu réaliste, a-t-il ajouté, et j'avais déclaré que si certains pays nous avaient achetés des armes ce n'était pas pour enfler des perles ».

« J'avais dit aussi, a poursuivi M. Hebert, que c'était pour notre industrie une décision désastreuse, ce qui s'est confirmé depuis. L'embargo à l'égard d'Israël a coûté près de deux milliards de francs de commandes, soit deux ans de travail pour 50 000 ouvriers. » Le député-maire de Cherbourg a ensuite précisé qu'il avait personnellement vanté les mérites des vedettes fabriquées à Cherbourg à M. Levi Eshkol, alors président du Conseil israélien, et M. Simon Peres, ministre de la Défense, au cours d'un voyage qu'il avait accompli en Israël.

## AU LARGE DE LA SICILE...

En attendant, les cinq vedettes lance-missiles s'éloignent de la Sicile, annonce-t-on ce lundi matin de source maritime à Palerme.

Un membre du personnel du centre radio de Sperra ca Vallo, situé à 18 km. de Palerme, a déclaré qu'il se trouvait « peut-être la moitié de la flotte marchande israélienne » dans la zone s'étendant de la Sicile à la Sardaigne.

« Ce navires échangent des messages radio, mais nous n'y comprenons rien, les messages sont en hébreu et nous ne parlons pas cette langue » a-t-il ajouté.

# Willy Brandt: « Nos politiques à l'Est et à l'Ouest sont en corrélation »

« Notre politique à l'Est et notre politique à l'Ouest sont en corrélation », a déclaré dimanche le chancelier Willy Brandt dans une interview diffusée par la radio de Baden-Baden, interview à l'occasion de laquelle il a procédé à un tour d'horizon de la politique allemande avant le « rapport sur l'état de la nation » qu'il présentera devant le Bundestag, le 14 janvier. « Certains pensent, a-t-il poursuivi, qu'il s'agit d'efforts déployés parallèlement dans le cadre de notre politique générale ou même qu'ils sont en contradiction. En réalité, imbriqués dans la coopération européenne et atlantique occidentale, nous nous efforçons, tout comme d'autres — mais pour nous c'est évidemment plus difficile et en même temps plus important que pour beaucoup d'autres — d'améliorer nos rapports avec nos voisins de l'Est et de les normaliser dans la mesure du possible. » Le chancelier a ensuite évoqué divers problèmes de politique étrangère :

## ● EUROPE OCCIDENTALE

Tout porte à croire que 1970 sera une année du renforcement de la Communauté au cours de laquelle il sera possible d'ouvrir des négociations concrètes sur l'adhésion de la Grande-Bretagne et avec d'autres Etats qui y sont disposés. Nous serons alors sortis de la stagnation et le navire européen s'engagera dans les eaux libres.

## ● EUROPE DE L'EST

Le chancelier considère les « contacts » actuels entre Bonn et l'URSS comme des « négociations préliminaires ». Les premiers mois de l'année prochaine permettront, espère-t-il, l'entrée dans le vif des négociations.

## ● ALLEMAGNE DE L'EST

Après avoir rappelé que le Gouvernement polonais avait proposé l'ouverture de conversations pour la deuxième quinzaine de janvier, le chancelier a abordé la question des relations avec Berlin-Est. Il a confirmé qu'il exposerait le point de vue du gouvernement fédéral à ce sujet dans son « rapport sur l'état de la nation ». Il a indiqué que le traité présenté par M. Walter Ulbricht en annexe au message adressé récemment à M. Gustav Heinemann, président de la République fédérale d'Allemagne, portait en exergue le mot de « projet » et que le gouvernement de Bonn préparerait ses propres projets précisant la façon dont il conçoit la réglementation des relations entre les deux régimes allemands.

Après avoir affirmé que M. Ulbricht avait donné une signification « absurde » au concept des relations interallemandes et qu'il n'était pas dans l'intention de Bonn de concevoir avec Berlin-Est des rapports analogues à ceux qui existent par exemple entre

Bonn et le land de Rhénanie-Westphalie, W. Brandt a indiqué que les accords que la RFA s'efforçait de réaliser avec la RDA devraient avoir la même valeur juridique que ceux conclus avec d'autres pays. « Mais — a-t-il poursuivi — nous maintenons notre point de vue que la RDA n'est pas un quelconque Etat étranger et que, dans l'intérêt de la paix, il faut trouver des solutions qui permettent aux deux parties de l'Allemagne de ne pas s'éloigner davantage l'une de l'autre. Il faut au contraire préparer leur place dans un ordre de paix européen. Cette préparation, a-t-il ajouté, constitue l'un des éléments majeurs de toute notre politique extérieure ».

Willy Brandt a indiqué en conclusion que le « rapport sur l'état de la nation » ne sera pas une déclaration gouvernementale réchauffée. Il évoquera pas toutes les questions qui se posent en République fédérale d'Allemagne. « Il sera concentré sur la situation en Allemagne divisée et sur les relations, les véritables, celles que nous recherchons, celles que nous attendons, celles qui sont possibles entre les deux parties du pays ». Les questions économiques et financières, a-t-il ajouté, seront traitées dans le « rapport économique annuel » préparé par le ministre fédéral de l'Economie et qui sera présenté d'ici à la fin du mois de janvier.

# EN QUELQUES LIGNES

● PARIS. — L'écrivain français Louise de Vilmorin, comtesse Paul Palffy, est morte vendredi soir à Verrières-le-Buisson, dans la banlieue parisienne, à l'âge de 67 ans.

● OWERRI. — Près de 2000 personnes ont été tuées de part et d'autre pendant les combats de Noël autour d'Onitsha, Ikot-Ekpen et Owerri, indique samedi un communiqué de guerre biafrais.

● MILAN. — Les avocats de la mère et de la veuve de Giuseppe Pinelli, le militant anarchiste qui s'est donné la mort dans les locaux de la police de Milan alors qu'il était interrogé sur les attentats à la bombe du 12 décembre, ont déposé une plainte en diffamation contre le préfet de police de Milan, M. Marcello Guida.

● JOHANNESBURG. — Sept personnes d'une même famille ont été découvertes assassinées dimanche matin à l'aube dans leur maison de Benoni, à 24 km. à l'est de Johannesburg. Il s'agit d'un sergent de la police sud-africaine de ses deux enfants âgés de six et quatre ans, de sa belle-sœur de 26 ans, de ses deux enfants de trois ans et onze mois, et de son beau-frère.

● OVIEDO. — Une grève déclenchée vendredi dans plusieurs puits de l'entreprise minière Hunosa dans les Asturies, s'est étendue samedi et 1132 mineurs au total ont cessé le travail. Ce mouvement de grève serait dû, affirme-t-on de source syndicale, au mécontentement des mineurs qui ont estimé n'avoir pas touché une gratification de fin d'année suffisante.

● MELUN. — De nombreuses sépultures ont été profanées dans la nuit de samedi à dimanche, dans les cimetières de trois communes de la région de Montereau, près de Paris. En tout, une centaine de tombes ont été profanées dans ces trois cimetières. Des pierres tombales ont été déplacées et brisées, des caveaux ont été ouverts, des croix ont été abattues et brisées et des couronnes et autres objets de souvenir ou de piété ont été saccagés.

● SAIGON. — Le général de division américain R. Peers est arrivé dimanche matin à Saïgon, pour enquêter sur les massacres de My Lay. Il a déclaré à la presse qu'il avait l'intention de se rendre sur les lieux où s'est déroulée la tragédie. Le général Peers a ajouté qu'il avait déjà procédé à l'interrogatoire de 39 personnes impliquées dans cette affaire, dont certaines sont des témoins clés.

# Cela s'est passé dans notre pays

## MARSENS: Un « trou » de 40 000 francs dans la caisse...

Des rumeurs qui circulaient depuis quelques mois doivent être confirmées aujourd'hui : l'ex-boursier communal de Marsens (Gruyère) est responsable d'un « trou » de 40 000 fr. constaté dans sa caisse. La nouvelle a causé une très vive surprise dans le village, où le boursier était très honorablement connu.

Celui qui est devenu un boursier infidèle gérait la caisse communale de Marsens depuis 1948. En juin dernier, lors de la vérification des comptes par les services du Département des communes et paroisses, une écriture erronée attira l'attention des inspecteurs. Invité à s'expliquer, le boursier n'y parvint pas. On poussa alors les investigations. Et l'on s'aperçut que, de 1961 à 1968, le « trou » était de quelque 40 000 fr., à quoi il faut ajouter 7000 à 8000 fr. d'impôts arriérés.

On s'explique d'autant moins les

gestes du boursier que celui-ci ne se signala jamais à l'attention par des dépenses excessives. Sa situation personnelle était saine. A l'heure actuelle, il a d'ailleurs remboursé la totalité de la somme détournée. Si l'on ajoute les intérêts et les frais de recherche, on arrive à un total de quelque 55 000 fr.

La commune a décidé d'introduire un nouveau système comptable en partie double. Jusqu'ici, en effet, les communes fribourgeoises peuvent se contenter de présenter une comptabilité en partie simple, dont la vérification n'est pas aisée.

On s'étonne d'ailleurs que des mesures ne soient pas prises pour obliger les boursiers communaux à tenir une comptabilité moderne, d'autant plus que, ces dernières années, plusieurs cas de malversations ont été découverts dans le canton, semblables à celui qui a été découvert à Marsens.

## ● FRIBOURG: Deux fonctionnaires révoqués.

Une enquête avait été ouverte par le Conseil d'Etat fribourgeois contre des fonctionnaires du Département des travaux publics. Le 7 novembre, le gouvernement avait décidé de suspendre immédiatement le chef du Service de l'endiguement et celui du Service d'entretien des ponts et chaussées. Un délai fut accordé aux deux fonctionnaires pour présenter leur défense avant qu'une sanction définitive ne soit prise. Après avoir entendu les deux intéressés, le Conseil d'Etat a décidé de les révoquer avec effet immédiat. Les deux fonctionnaires étaient accusés d'avoir accepté certains avantages.

## ● LAUSANNE: Gros cambriolage.

Des inconnus ont pénétré par effraction, pendant les fêtes de Noël, dans les bureaux de l'agence de voyages American Express, avenue de Mon-Repos, à Lausanne. Ils ont réussi à ouvrir le coffre-fort sans le forcer, en manipulant la serrure, et l'ont vidé de son contenu, représentant environ 250 000 fr. Il y avait des chèques de voyages non signés, mais faciles à remplir, pour une valeur de 56 000 dollars américains et canadiens, et de l'argent liquide en monnaie suisse et étrangères pour près de 15 000 fr. Cet important cambriolage, commis par des individus très habiles, a été constaté par un agent dans la nuit de vendredi à samedi.

## ■ PAYERNE: Bagarre dans un bar.

Une bagarre qui a fait deux blessés dans la police, et à la suite de laquelle deux arrestations ont été opérées, s'est produite aux premières heures du matin, dans la nuit de vendredi à samedi, dans un bar près de la gare de Payerne. Il semble que des consommateurs provoquèrent trois vanniers — deux frères venus de Prez-vers-Noréaz (FR) et un autre de Cronay (VD). L'un des vanniers sortit alors un couteau et la tenacière alerta la police. Deux agents municipaux arrivèrent dans l'établissement et parvinrent à ramener le calme pour un moment. Mais bientôt la bagarre éclata, l'un des vanniers ayant été atteint par un tesson de bouteille. Les deux policiers voulurent évacuer le bar, en commençant par expulser les vanniers, mais ceux-ci résistèrent violemment aux agents et les frappèrent. Il fallut l'arrivée d'un troisième policier et l'aide de plusieurs civils pour rétablir l'ordre.

Les deux premiers agents ont été blessés. Les deux vanniers qui les ont frappés — ils sont âgés de 25 et 23 ans — ont été arrêtés et incarcérés. Le troisième, un adolescent de 15 ans qui n'a pas participé à la bagarre, a été relâché. Les consommateurs qui, en provoquant les vanniers, auraient déclenché toute l'affaire seront recherchés.

## ■ L'EIGER EST TRÈS COURU...

Dimanche soir, deux cordées de cinq personnes se trouvaient sur la paroi nord de l'Eiger, haute de quelque 1800 m. La première est composée de cinq Suisses et devait se trouver à la hauteur du deuxième champ de glace. Le deuxième groupe, dont l'origine est inconnue, était environ à la hauteur de la traversée d'Hinterstoisser. On déclarait dimanche soir qu'il était possible qu'un troisième groupe se trouvât sur la voie empruntée l'échéant dernier par une cordée japonaise.